

# Bilan 2013

Charte 2011 - 2023



Parc  
naturel  
régional  
Livradois-Forez

l'Auvergne, côté soleil levant

# Le territoire du Parc

## Sommaire

### **AXE 1** Un socle patrimonial facteur d'appartenance

**3**

#### Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et les espèces protégées et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

#### Construire les paysages de demain

Faire face au bâti et cultiver l'ouverture

#### Transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui

Faire naître les patrimoines immatériels

### Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

### **AXE 3** Des pratiques plus durables pour une autre vie

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'instillation d'entreprises responsables

Accompagner la mutation du secteur du bâtiment vers l'éco-construction

#### Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables

Valoriser les ressources en énergies renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'instillation d'entreprises responsables

Accompagner la mutation du secteur du bâtiment vers l'éco-construction

Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement

Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

Jouer l'atout de la voie ferrée

Reduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

### **AXE 2** Un territoire de ressources au bénéfice des habitants

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

Préserver et restaurer la qualité physique des ressources aquatiques

#### Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

Accroître la qualité des boisements par des pratiques silvicoles durables

Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux

Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources

Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

Développer les filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

Maintenir un tissu agroalimentaire par l'installation de nouveaux actifs

### **AXE 4** Citoyen d'ici et du monde : l'Homme au cœur du projet

Activer le passage des idées aux actes

Sensibiliser la population en osant l'inattendu

Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

#### Le Syndicat mixte

Le Comité syndical

L'équipe technique

#### Le budget

Animations des Intercommunalités

Programme leader

Pôle d'excellence rurale

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

## L'expérience et l'expertise ...

ditio

Les Parcs naturels régionaux sont par nature des espaces privilégiés d'expression des différents échelons territoriaux. Les Parcs ont acquis, depuis leur fondation en 1967 par le Général de Gaulle, une expertise irremplaçable et permettent d'expérimenter, dans de nombreux domaines, une gouvernance proche des élus des communes et des citoyens.

Les actions conduites au cours de l'année 2013 par le syndicat mixte du Parc Livradois-Forêt constituent un socle très riche pour alimenter la réflexion. Le projet de développement de la voie ferrée, la mise en place d'un atelier d'urbanisme, le développement de la responsabilité sociétale des entreprises, la gestion des sites naturels, le tourisme durable... interrogent avec pertinence nos pratiques et notre organisation.

**Tony Bernard,**  
Président du Parc  
naturel régional Livradois-Forêt,  
Maire de Châtel-d'Oléron.

## Un socle patrimonial facteur d'appartenance



# Maintenir la biodiversité et diversifier les habitats naturels

Mieux connaître la biodiversité et comprendre la fonctionnalité des milieux naturels et des espèces

## Cartographie de la végétation du Livradois-Forêt

La première phase de la cartographie au 1/25 000 des végétations du Livradois-Forêt a été réalisée par le CBNMC en 2012 et 2013. La mission confiée par le Parc au CBNMC prévoit aussi une typologie (caractérisation des systèmes et végétations inventoriées) et une analyse spatiale et qualitative des végétations. Ce ensemble doit être cohérent avec la Cartographie nationale des habitats terrestres de la France en cours de réalisation.



Billomois

## Réseaux écologiques et urbanisme

Suite à l'identification, entre 2009 à 2012, des réseaux écologiques du Livradois-Forêt (réservoirs de biodiversité et corridors écologiques), le Parc a édité un guide (dans la collection des Cahiers du Parc) qui a été diffusé principalement aux élus locaux.

Une démarche exemplaire de prise en compte des réseaux écologiques dans la révision ou l'élaboration des documents d'urbanisme a été engagée avec la Communauté de communes Billom-Saint-Dier/Yallée du Jauron. Cela comporte notamment un diagnostic de la Trame verte et bleue sur le territoire de la communauté de communes, une présentation de la démarche aux élus et aux partenaires, puis une identification des enjeux par le croisement des informations sur la Trame verte et bleue et des informations sur les activités humaines. Cette expérimentation, pour laquelle la Communauté de communes et le Parc sont accompagnés par un bureau d'étude, sera présentée aux autres communautés de communes du Livradois-Forêt.



Conseil régional du Massif central  
et Conservatoire botanique national du Massif central

# Protéger et gérer les zones d'intérêt écologique et les espèces les plus remarquables

## Projet de réserve naturelle régionale

— Suite à l'adoption par le Conseil régional d'Auvergne d'un dispositif pour la création d'un réseau de réserves naturelles régionales (RNR), le Parc a préparé, en 2012 et 2013, un projet de création d'une RNR sur le site du lac de Malaguet (Haute-Loire) qui compte parmi les meilleurs remarquables d'Auvergne. Et ce en raison de sa qualité paysagère, de la présence de milieux naturels rares ou d'intérêt patrimonial, d'une faune remarquable (loutre, oiseaux d'eau, amphibiens) et d'une flore rare particulière dont la présence est garantie par la variation du niveau d'eau du lac et par des pratiques agricoles relativement peu intensives. Le futur plan de gestion sera un outil adapté pour répondre aux enjeux de ce site : amélioration de la qualité de l'eau du lac et de son bassin versant, restauration de milieux naturels dégradés, accueil et sensibilisation du public.

— En 2013, le Parc a poursuivi l'élaboration du dossier administratif et scientifique pour le classement en RNR et a associé les acteurs concernés : ateliers thématiques, concertation locale, recueil de l'avis des propriétaires. A partir de ce dossier, le Conseil régional a réalisé une consultation du public et recueilli les avis des communes et communautés de communes et du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN).



Lac de Malaguet



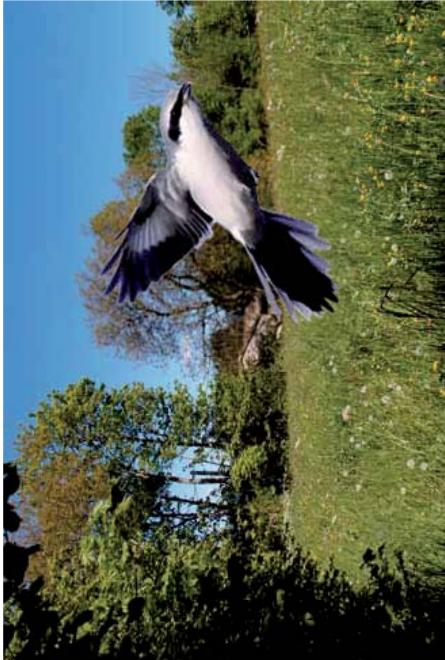
Chouette chevêche

## Suivi des espèces et des milieux

En s'appuyant sur son Plan biodiversité et sur des plans régionaux d'actions en faveur de certaines espèces, le Parc a choisi les espèces ou les groupes d'espèces et les milieux devant faire l'objet d'un suivi. En 2013, ont ainsi été menés un suivi des populations de Chouette chevêche, un inventaire des populations de Pie-griotte grise et la première phase du bilan d'espèces de papillons diurnes patrimoniaux.

### Chouette chevêche

L'inventaire réalisé en 2012 dans le cadre de l'observatoire inter-Parcs ayant révélé une chute alarmante des effectifs de mâles chan-

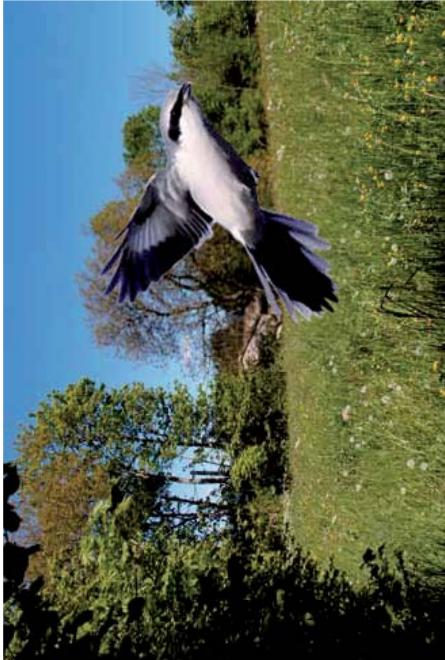


#### Pie-grièche grise

Le plan national d'actions en faveur des Pie-grièches concerne quatre des cinq espèces qui nichent en France : la Pie-grièche à tête rousse, la Pie-grièche grise, la Pie-grièche méridionale et la Pie-grièche à poitrine rose. Seules la Pie-grièche grise et, dans une moindre mesure, la Pie-grièche à tête rousse représentent un enjeu pour le Livradois-Forêt (les autres pie-grièches habitant des régions plus méridionales que l'Auvergne). La Pie-grièche grise est sédentaire avec un ajout deoiseaux migrateurs et hivernants venuant d'autres régions ou pays. Son territoire de vie (environ 1 km<sup>2</sup>) est lié aux prairies de polyclture-élevage et aux milieux ouverts en général, notamment en altitude. Son régime alimentaire est varié : insectes, petits oiseaux et reptiles, campagnols.

Un état des lieux réalisé en 2013 révèle qu'elle est surtout présente sur les plateaux entre la chaîne des Puys et les Monts Dore, dans les Combrailles, dans le bassin d'Amberet, dans quelques zones en piémont du Forez, sur le Haut-Livradois, en Auvergne et sur le Cézallier. Les cartes des indices de nidification montrent qu'elle est associée aux deux parcs naturels régionaux auvergnats.

Protégée au niveau national depuis 2009, la Pie-grièche grise est classée « en danger » dans la liste rouge nationale par l'UICN<sup>2</sup> : au cours des 30 dernières années, une baisse de 50% des effectifs nicheurs a été constatée en France. Les origines de ce déclin sont multiples. Les explications les plus souvent avancées sont la disparition ou la dégradation des milieux (par exemple en plaine et dans les vallées alluviales en Auvergne), le manque de nourriture (grosses insectes notamment) et les empoisonnements dus à la prophylaxie du pétail et à la lutte contre les campagnols. La Pie-grièche grise est l'une des 39 espèces d'oiseaux à enjeux du Livradois-Forêt. Le Parc la retient comme oiseau emblématique de ce territoire et a édité un poster en 2013. Afin de préparer la déclinaison régionale du plan national d'actions en faveur de cette espèce, il a commandé à la LPO<sup>3</sup> une étude en trois points : améliorer la connaissance de cette espèce en Livradois-Forêt, tenter de préciser les raisons de son déclin sur un secteur donné et proposer un plan d'actions concrètes pour le maintien de son habitat et des ressources qui lui sont nécessaires. Ce plan devra impliquer les acteurs locaux. Les premières conclusions de cette étude sont des plus alarmantes quant aux effectifs de Pie-grièche grise en raison des évolutions négatives qui se produisent simultanément sur ses habitats et sur d'autres espèces.



Pie-grièche grise



Chat forestier le 3 septembre 2013 à 3h00 au piège photographique

*Zygaena osterodensis* et *Chazara briseis*, qui n'avaient plus été repérées depuis, respectivement, 70 ans et 65 ans, n'ont pas été retrouvées en 2013. Elles sont donc considérées comme ayant disparu et ne seront plus recherchées. En revanche, bien qu'elle n'ait pas été observée en 2013, l'espèce *Pyrgus onopordi* sera encore recherchée en 2014, notamment dans la commune de Champaigne-Vieux (Haute-Loire). Les cinq autres espèces - *Lycena helle*, *Lycena dispar*, *Maculinea alcon*, *Maculinea arion* et *Hipparchia statilinus* - ayant été trouvées en 2013, les prospections seront poursuivies en 2014. Cette étude a permis d'améliorer la connaissance des papillons puisqu'à cette occasion d'autres espèces ont été observées : 676 données ont été recueillies sur 96 espèces de rhopalocères et zygées dont n'étaient pas connues dans le Livradois-Forêt (*Heteropterus morpheus* et *Satyrus actaea*) et 8 sont très localisées.

#### Spécies protégées

Des recherches d'indices de grands carnivores ont été menées dans le Livradois-Forêt : piégeage photo, suivi de traces et relevés de poils.

La présence du chat forestier dans les monts du Forez a été attestée grâce au piégeage photo.

Sur le site du Rocher de la Volpie (commune de Job, Puy-de-Dôme) le Parc, l'ONFS<sup>4</sup> (un photographe naturaliste et le groupe local LPO d'Ambert réalisent un suivi du Faucon pèlerin, espèce qui était au bord de l'extinction dans les années 70. En 2013, un couple a été observé mais a reproduction n'est pas avérée.

La Gélinotte a été recherchée sur le territoire de la commune de Saint-Clément-de-Valorgue (Puy-de-Dôme).



Cuvier des marais



Azuré du serpollet

Office national de la chasse et de la faune sauvage

—

la faune sauvage

—

Office national de la chasse et de la faune sauvage

Union internationale pour la conservation de la nature

—

Ligue pour la protection des animaux

—

Société d'histoire naturelle Alcide d'Orbigny



Azuré des mouillères

## Un plan de gestion pour le site de La Garde

— Le Parc accompagne la commune de Frugières-le-Pin (Haute-Loire) pour l'élaboration d'un plan de gestion du site communal de La Garde. Cette initiative s'appuie sur le diagnostic végétal réalisé par le CBNMC qui a révélé la présence d'une pelouse très rare de la directive Habitat, avec une flore diversifiée et remarquable en raison, notamment, de la présence d'une des plus importantes populations régionales de Véronique en épi, plante rarissime et menacée qui est protégée en Auvergne. Ce site offre en outre une superbe vue panoramique sur la vallée de Lavaudieu du haut de la colline de La Garde - actuellement couvert de broussailles et de bosquets - et dont la valorisation (pédagogique, randonnée etc.) serait compatible avec la préservation de la flore et des habitats.

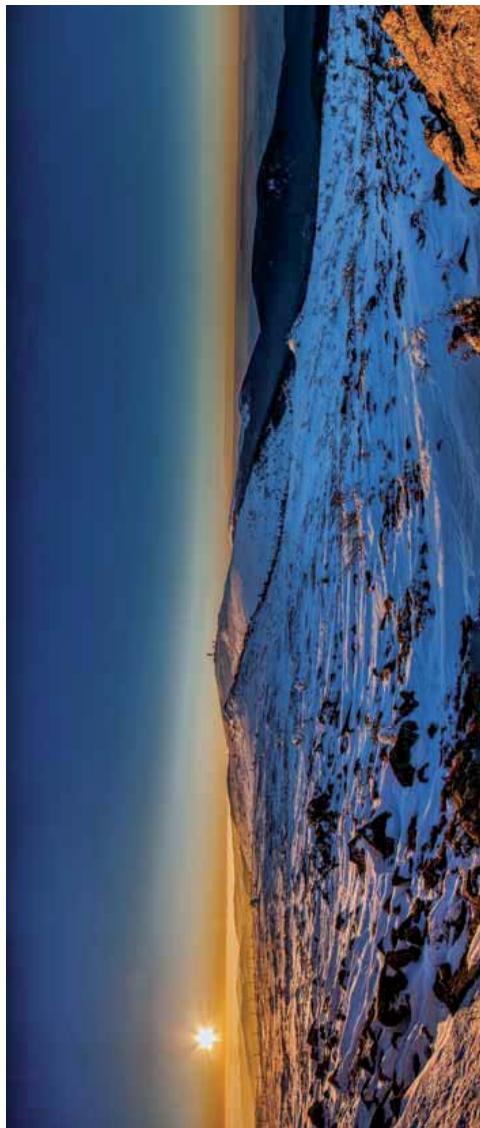
— Après une concertation avec ses partenaires et afin de pouvoir préciser les interventions nécessaires pour la préservation et la valorisation du site, le Parc a confié au CEN Auvergne la réalisation d'inventaires naturelistes complémentaires et l'élaboration d'un plan de gestion détaillé.

— L'accompagnement du Parc a permis à la communauté d'enclencher, en concertation avec la communauté de communes et le SMArT du Haut-Alier, une démarche de restauration, de gestion et de valorisation pour ce site naturel dit « orphelin » car ne relevant d'aucune procédure en faveur des sites remarquables.

— Le débroussaillage d'un demi-hectare aux abords des pelouses sèches remarquables a été réalisé par le chantier d'insertion de la Communauté de communes du Pays de Pouilly et un éleveur de moutons est volontaire pour faire pâture le site par son troupeau en respectant les modalités définies dans le plan de gestion.

— On dénombre treize signataires de chartes Natura 2000 pour une surface engagée de 422 ha, ce qui correspond à une proportion importante du site. Sept adhésions sont arrivées à échéance en 2013. Deux propriétaires (représentant une surface de 80 ha) ont émis le souhait de s'engager à nouveau. Les autres seront contactés en 2014 pour dresser le bilan de cinq années d'adhésion et leur proposer le renouvellement.

— Le Parc mène des actions pour la mise en place de nouveaux contrats Natura 2000 pour la restauration ou l'entretien de milieux et d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire. Quatre projets sont à l'étude : retour de millepertuis pastoraux au col du Béal après l'abattage d'une plantation d'épicéas ; restauration d'un bord de cours d'eau au Perrier (commune de Valcivières, Puy-de-Dôme) après



## Valorisation et préservation des Hautes-Chaumes du Forez

### Site Natura 2000

— Chargé de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 des monts du Forez depuis 2001, le Parc a été, en 2011, renouvelé et conforté dans sa mission d'animaux, d'informations et de concertation avec les acteurs locaux.

— Les Charters et Contrats Natura 2000 et les mesures agri-environnementales territorialisées qui impliquent les propriétaires fonciers et les agriculteurs, visent à maintenir ou restaurer les landes et pelouses par une agriculture extensive et équilibrée, à préserver les petits écosystèmes sensibles (tourbières, milieux rocheux, habitats d'espèces) et à préserver la biodiversité écologique des forêts et de leurs milieux associés.

— On dénombre treize signataires de chartes Natura 2000 pour une surface engagée de 422 ha, ce qui correspond à une proportion importante du site. Sept adhésions sont arrivées à échéance en 2013. Deux propriétaires (représentant une surface de 80 ha) ont émis le souhait de s'engager à nouveau. Les autres seront contactés en 2014 pour dresser le bilan de cinq années d'adhésion et leur proposer le renouvellement.

— Le Parc mène des actions pour la mise en place de nouveaux contrats Natura 2000 pour la restauration ou l'entretien de milieux et d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire. Quatre projets sont à l'étude : retour de millepertuis pastoraux au col du Béal après l'abattage d'une plantation d'épicéas ; restauration d'un bord de cours d'eau au Perrier (commune de Valcivières, Puy-de-Dôme) après

— Comme chaque année, le Parc a assuré le suivi et l'entretien de la signalétique liée à la réglementation de la circulation motorisée sur la zone des monts du Forez réglementée par arrêté préfectoral (Hautes Chaumes).

— La fréquentation touristique des itinéraires de petite randonnée de la vallée du Fossat et des cols des Superbes et du Béal est en augmentation. Le remplacement des trois éco-compteurs qui permettent cette mesure a été financé par le Conseil général du Puy-de-Dôme et par le Parc.

### Vallée du Fossat

— Classée Espace naturel sensible du Puy-de-Dôme en 2008, la vallée du Fossat (commune de Job) a bénéficié pendant cinq ans (2009-2013) d'un plan de gestion dont la mise en œuvre a été confiée par le Conseil général au Parc associé au CEN Auvergne. La préservation de la biodiversité et de la qualité paysagère (actions de gestion), l'amélioration des connaissances (études et suivis), la valorisation du site pour l'accueil du public et la préservation de certains secteurs de la vallée par l'acquisition de parcelles étaient les quatre objectifs de ce plan de gestion. En décembre 2013, des ateliers thématiques ont permis d'associer les acteurs concernés au permis de plan commenté par des étudiants de Master 2 avec le CEN et le Parc, et à la définition d'objectifs pour le futur programme d'actions.

— Les suivis scientifiques ont permis de découvrir la présence du Muscardin (rongeur protégé), de préciser quelles espèces de chauves-souris fréquentent ce site, de dresser l'inventaire des poissons du ruisseau du Fossat et d'y rechercher l'Ecrevisse à pattes blanches.

— Un panneau de sensibilisation au patrimoine naturel et géologique de la vallée a été réalisé. Son installation est prévue pour le printemps 2014.

— Un éleveur a signé une convention de gestion pastorale avec le Conseil général. Celui-ci et la société de chasse de Job ont signé un bail de chasse.



Véronique en épi

9

## Autres sites Natura 2000

**Bois Noirs**  
— La tourbière du Sapey (commune de Saint-Victor-Montvianeix) a été labellisée « Espace naturel sensible d'initiative locale » par le Conseil général du Puy-de-Dôme. Ce qui constitue un outil complémentaire pour la protection de cette zone. Le Parc a apporté son soutien à cette initiative, notamment par une aide technique et par sa connaissance du territoire.

— Une convention tripartite signée en 2013 définit le partenariat entre le Parc, le Syndicat mixte des monts de la Madeleine – qui, à partir de 2014, sera l'animateur de ce site Natura 2000 – et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise qui ont tous trois vocation à intervenir sur ce secteur.

— Faute de financements, le suivi hydrologique de la Tourbière de la Haute vallée de l'Etu – qui était réalisé depuis près de 10 ans – n'a pas été effectué en 2013 et le comptage de la population de Damiers de la suscite (papillons) n'a pu être renouvelé ni en 2012 ni en 2013.

### Plaine des Varennes

— Dans le cadre du contrat Natura 2000 signé par la commune d'Orléat (Puy-de-Dôme), les travaux de restauration des dunes continentales des Girauds-Faures (5,7 ha gérés par la commune) se sont poursuivis en 2013 : nettoyage et débroussaillage des zones déboisées au cours des années précédentes. Une étude a été réalisée pour définir les modalités d'une gestion de ce site par le pastoralisme. Cette solution permettrait d'assurer l'entretien durable de ces dunes à l'issue de cette restauration.

— Le suivi des populations d'hyménoptères prédateurs sur les dunes des Girauds-Faures permet d'apprécier l'impact de ces travaux. En 2013, il est apparu que la parcelle où nichent les guêpier d'Europe se repeupla doucement en hyménoptères. La dynamique est plutôt positive mais il faudra certainement attendre plusieurs années avant que les espèces les plus sensibles se réinstallent en nombre.

— Comme chaque année, le Parc assure le suivi et l'entretien de la signalétique pour la circulation motorisée sur la zone réglementée (arrêté municipal) des dunes des Girauds-Faures. Des clôtures endommagées ont été réparées.

— La concertation s'est poursuivie entre les collectivités locales, l'Etat et le propriétaire des étangs de Moïrière qui porte un projet de parc de chasse. L'objectif de ces rencontres est de minimiser les impacts de ce projet sur les espèces et les habitats présents et de rechercher une cohérence avec les objectifs de préservation de ce site qui abrite l'une des plus belles populations de Sonneur à ventre jaune du Puy-de-Dôme. Le Parc, un représen-

tant de l'Etat et un naturaliste de la SHNAO ont constaté que les aménagements réalisés sur le chemin contournant l'étang des Eaux Bleues par le propriétaire permettent d'observer ces amphibiens dans la majorité des marais recréés.

### Puys de Pileyre et Turluron

— Partenaire du Parc depuis 2001 pour l'animation de ce site Natura 2000, le CEN Auvergne s'est retiré en 2013 en raison d'une forte diminution des financements. Le Parc assure donc l'animation de l'ensemble du site, y compris pour le puy de Pileyre situé en dehors de son territoire.

— Un contrat Natura 2000 a été signé par la commune de Billom pour l'entretien et la restauration des milieux naturels du puy du gros Turluron pendant 5 ans (2010-2014). Dans ce cadre, des buis ont été arrachés au sommet en 2010 et 2013 pour éviter qu'ils colonisent la pelouse calcaire située en contrebas. L'élimination des plantes invasives est également réalisée dans ce cadre. A l'issue du contrat, une solution d'entretien durable devra être trouvée. Dans cet objectif et afin de traiter le problème de la diminution d'effectifs de papillons liée aux conditions du pâturage pratiquée en 2012, le Parc a rencontré l'éleveur concerné pour envisager avec lui des modalités de pâturage mieux adaptées aux enjeux du site. Un nouveau contrat Natura 2000 est en projet pour financer l'aménagement de parcs de pâturage (clôtures, abri, points d'eau...) sur les parcelles concernées par l'actuel contrat Natura 2000.

### Plaines des Varennes

— Dans le cadre du contrat Natura 2000 signé par la commune d'Orléat (Puy-de-Dôme), les travaux de restauration des dunes continentales des Girauds-Faures (5,7 ha gérés par la commune) se sont poursuivis en 2013 : nettoyage et débroussaillage des zones déboisées au cours des années précédentes. Une étude a été réalisée pour définir les modalités d'une gestion de ce site par le pastoralisme. Cette solution permettrait d'assurer l'entretien durable de ces dunes à l'issue de cette restauration.

plaines des Varennes



Ochris militaire au Turluron

des orchidées sur l'ensemble du site : 5 258 pieds appartenant à 17 espèces d'orchidées différentes ont été dénombrés. Ces effectifs globaux très importants confirment que la gestion est adaptée aux enjeux de conservation. Toutefois, ils sont aussi fortement liés aux conditions climatiques favorables. Entre 2002 et 2013, 22 espèces et 2 hybrides ont été observées au moins une fois sur le puy de Pileyre, pour un effectif maximum de 5 576 individus.

— En complément du pâturage très extensif par des ânes d'une parcelle privée de la pelouse dorchidées de Chauriat (puy de Pileyre), un débroussaillage annuel est effectué.

— Dans le cadre du Contrat Natura 2000 « Pelouse Saint-Agut » également sur le puy de Pileyre, signé par la commune de Vertiaizon (Puy-de-Dôme) pour 8,6 ha et pour la période 2010-2014, le terrain de moto-cross a été taillé et des parties rocheuses ont été débroussaillées.

### Complexe minier de la vallée de la Senouire

Depuis 2012, une classe de seconde du lycée agricole de Marmillat (Lempdes, Puy-de-Dôme) a été accueillie par le Parc pour découvrir le puy du Turluron et s'informer sur la gestion des plantes invasives.

— Depuis le début de mise en œuvre du document d'objectifs de ce site Natura 2000, un suivi des orchidées est mené chaque année sur le puy de Pileyre, site remarquable en Auvergne pour cette famille de plantes.

Ces espèces sont des indicatrices de l'habitat « pelouse calcaire à orchidées » dont la conservation est prioritaire en Europe. Leur comptage régulier permet d'évaluer l'efficacité des travaux (pâturage par des ânes, débroussaillage, fauchage). En 2013, le CEN Auvergne a procédé à un comptage exhaustif

— Un courrier d'information sur le dispositif de la charte Natura 2000 a été envoyé aux propriétaires de 2 à 0,5 hectares au sein du site Natura 2000. Au final, 9 propriétaires ont signé la charte, soit 60 parcelles et un total de 33,09 ha sur 4 communes différentes.

— L'animation des Contrats Natura 2000 sur le site a consisté à entamer le montage d'un contrat forestier de restauration et de régénération de la ripisylve en bord de Senouire suite à une éventuelle coupe de plantations de Douglas sur la commune de Josat.

— Le contrôle estival des gîtes de reproduction des chauves-souris (4 gîtes de reproduction dont 2 découverts en 2012) a été poursuivi en 2013 et a consisté en un suivi des températures des gîtes et des effectifs des colonies de Petit rhinolophe et de Barbastelle d'Europe.

— Une lettre d'information a été rédigée et envoyée à l'ensemble des habitants des 8 communes.



# Construire une stratégie exemplaire pour la nature quotidienne

## Posters

Après la chouette chevêche, la loutre et les orchidées, la Pie Grise a eu l'honneur d'un poster édité par le Parc (5 000 exemplaires, distribués gratuitement et disponibles sur demande). Outre ces espèces remarquables de la faune et de la flore du Livradois-Forêt, la collection des posters du Parc présente certains secteurs emblématiques de ce territoire (le Haut-Livradois, le Bas-Livradois, le Forez et La Chaise-Dieu), les jasseries et le train du Livradois-Forêt.

## Fiches nature

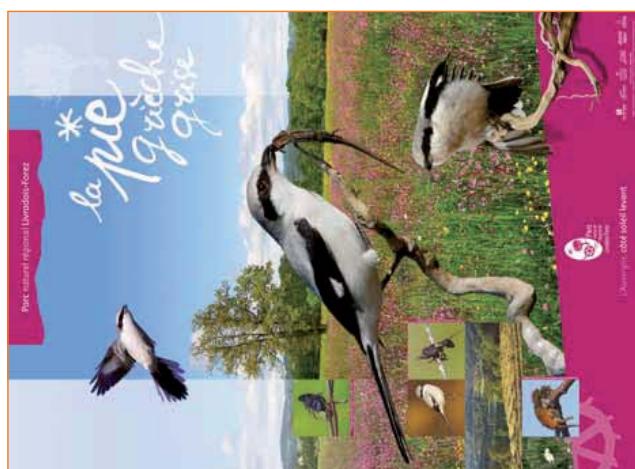
Lancée par le Parc en 2009, la collection des « fiches nature » comprend maintenant 58 opus, y compris les 16 fiches éditées et diffusées en 2013 sur la loutre, les variétés portugaises du Livradois-Forêt, les variétés fruitières, l'écureuil roux, l'effraie des clochers, les saules, le campagnol amphibie, le coquillot et le bleuet, l'écrevisse à pattes blanches, les orchidées communes, l'abeille domestique, le haneton, l'ambroisie, le muscardin, la faune des ombrés, la faune des murets et des pierres sèches.

Ces fiches sont toutes construites sur le même modèle : informations générales sur l'espèce (nom, caractéristiques, mœurs, reproduction, type d'habitat, alimentation), dessins et photos pour indiquer les signes caractéristiques qui permettent de la reconnaître puis conseils pratiques pour accueillir l'espèce ou pour la préserver.

## Activités de pleine nature : un guide des bonnes pratiques

Les activités de pleine nature (motorisées ou non) exercent une pression de plus en plus forte sur les espaces naturels. Ce qui peut nuire à l'environnement et même limiter le plaisir de chacun : difficultés pour pratiquer dans un environnement trop dégradé, collision difficile entre activités... Dans ce contexte, le Parc a pris l'initiative d'édition un guide des bonnes pratiques qui sera publié en 2014. Rédigé avec des représentants de clubs et d'associations, ce document vise à contribuer à une meilleure prise en compte des données environnementales par ceux qui s'adonnent régulièrement à ces loisirs ou qui organisent des manifestations ponctuelles.

Pour chaque activité de pleine nature, ce guide fournit une information sur les risques liés à des pratiques inadaptées. Sa diffusion par les clubs et associations devrait permettre de minimiser l'impact sur l'environnement.



## Circulation motorisée dans les milieux naturels

La pratique des loisirs motorisés de nature, courante dans le Livradois-Forêt, est confrontée à des conflits de partage de l'espace et peut engendrer d'importantes perturbations des milieux naturels. La Charte du Parc prévoit de traiter cette double problématique dont l'origine est le plus souvent une méconnaissance de la réglementation (complexe) qui encadre cette pratique. Parmi les outils à la disposition des communes, figure le plan de circulation communal ou intercommunal (plan de circulation sur un massif par exemple) dont l'élaboration est une démarche volontaire.

En 2013, le Parc a présenté à une Communauté de communes le principe de mise en place d'un plan des voies ouvertes à la circulation publique. Cette action devrait être lancée sur ce territoire en 2014. Elle comprend l'inventaire des voies potentiellement utilisables par des véhicules à moteur, l'examen des enjeux de préservation de l'environnement pour chaque voie, une concertation avec les propriétaires, agriculteurs, adeptes de loisirs motorisés... la décision d'interdire ou non la circulation publique sur certaines voies, la rédaction des arrêtés du ou des maires, le report cartographique de toutes les voies, portions de voies et secteurs non ouverts à la circulation publique, la mise en place d'une signalétique (pose de panneaux réglementaires) et, éventuellement, de barrières et la diffusion d'une information.

## Accompagnement et avis

— Chaque année, le Parc apporte à de nombreux porteurs de projets d'activités de pleine nature une information sur les richesses naturelles, sur la fragilité des sites et sur la réglementation en vigueur.

— Le Parc se tient à la disposition des clubs de moto et des organisateurs d'activités non motorisées pour étudier les parcours des manifestations qu'ils organisent. Cela-ci sont analysés au cours de réunions de travail afin que soient évités les sites sensibles connus et répertoriés - sites Natura 2000, ZNIEFF, sites classés, APPB/ ENS - ou ponctuellement repérés (sites de nidification, couloirs de migration).

— En 2013, le Parc a donné 13 avis sur des manifestations motorisées en pleine nature.



# Construire les paysages de demain

Faire face au banal et cultiver l'ouverture

## Un programme paysager pour la RD 906

La RD 906, parcours alternatif aux grands axes routiers nord-sud auvergnats (N102 et A75), traverse le Livradois-Forêt, le long de la Dore. Dans sa Charte, le Parc s'est engagé à susciter l'élaboration d'un programme global d'aménagement de cette route, en partenariat avec le Conseil général du Puy-de-Dôme et les communes. Cette mission a débuté par des rencontres pour recueillir les perceptions paysagères des prestataires et gestionnaires de la route, des élus et techniciens des territoires traversés, des riverains et des usagers. Un programme d'actions pour l'amélioration de la qualité des paysages le long de la RD 906 a été défini courant 2013 pour être lancé à la consultation début 2014. Il prévoit la mobilisation des riverains et gestionnaires afin de les responsabiliser autour d'actions partagées, l'identification des maîtrises d'ouvrage pour chacun des projets et la coordination de ceux-ci, un plan de communication sur les motifs emblématiques de paysage qui concourent aux dynamiques humaines et économiques.



## AXE

# 2

## Transmettre et investir les patrimoines culturels d'hier et d'aujourd'hui

Faire nos patrimoines immatériels

Le SIVOM d'Ambert, en partenariat avec les sept communautés de communes concernées relles et la formation des acteurs locaux. Une brochure expliquant le projet ainsi qu'une affiche seront conçues et imprimées en 2014.

Signature de l'appel commun du Syndicat mixte du Parc et du SIVOM d'Ambert en vue de la reconnaissance du patrimoine culturel vivant du territoire de l'arrondissement d'Ambert, le 13 décembre 2013 à la maison du Parc.



## Un territoire de ressources au bénéfice des habitants

Un territoire de ressources

au bénéfice des habitants

# Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques par une gestion exemplaire

## Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

### SAGE Dore

Suite à la consultation des assemblées délibérantes et à l'enquête publique qui ont eu lieu en 2012, le projet initial de SAGE Dore a été complété et une nouvelle version a été adoptée par la CLE<sup>1</sup> en septembre 2013.

Le portage de l'élaboration du SAGE est assuré depuis 2007 par le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forêt. La CLE a exprimé à plusieurs reprises sa volonté de voir le syndicat mixte du Parc continuer à en assurer le portage pour la phase de mise en œuvre de façon à garantir une gouvernance locale. Or, sur les 90 communes situées dans le périmètre du SAGE Dore, 91 communes sont membres du syndicat mixte du Parc et 13 ne le sont pas. Ainsi, le 27 septembre 2013 le Comité syndical du Parc a délibéré favorablement sur la modification de ses statuts proposant un nouvel objet « Mise en œuvre du SAGE Dore ».

Afin d'expliquer cette démarche, il a ensuite été nécessaire de rencontrer toutes les communes car chacune d'elles doit délibérer favorablement sur cette organisation pour que le Préfet puisse l'enregistrer. Ce vote est prévu en début d'année 2014.

### Contrat territorial Dore amont

Diminution du potentiel d'habitats piscicoles, déteriorations des berges et de la morphologie entraînées par les activités humaines (pratiques servicoles inadaptées, urbanisation...), mauvaise qualité des eaux, segmentation des cours d'eau (nombreux seuils, barrages, busées...), nécessité de gérer et de préserver les zones humides, augmentation de la fréquence et de l'amplitude des phénomènes hydrologiques, développement rapide des espèces invasives, volonté de réappropriation de la rivière par la population : telles sont les principales problématiques de la Dore amont. Le risque de non-respect des

objectifs environnementaux du SAGE Dore et la position en tête de bassin versant posent à la mise en place de mesures concrètes pour répondre aux objectifs de bon état des cours d'eau exigés par la Directive cadre sur l'eau. D'où le lancement, à partir de 2012, de la mise en place d'un contrat territorial pour cette partie de la Dore et ses affluents (647 km<sup>2</sup>, 472 km de cours d'eau).

L'amélioration des connaissances des cours d'eau de ce sous-bassin versant et l'acquisition de données sur la qualité physico-chimique du réseau hydrographique sont apparues comme un préalable essentiel à l'élaboration d'un programme d'actions

adapté. Deux études ont été lancées en 2013 pour disposer d'un diagnostic fin de l'état de ces cours d'eau et des milieux associés : améliorer les connaissances globales de la qualité des eaux, obtenir des éléments de connaissance sur les masses d'eau exclues des programmes de suivis existants, mettre en place des indicateurs d'état. La réalisation des prélevements nécessaires à ces études suppose d'affiner le maillage du réseau de mesures déployé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Une première analyse des données recueillies en 2013 révèle que la qualité hydrobiologique des eaux du Boutifol est très bonne, que celle du Diare, de la Dore et du Riblet est globalement bonne malgré un indice IBD<sup>2</sup> qui pourrait déclasser ces cours d'eau en qualité « moyenne » et que la situation est plus critique sur le Valeyre et sur la Dore en aval de la station d'épuration de Cours.

Une étude sur la qualité physique de ces rivières - caractéristiques du lit, des berges et de la ripisylve - a également été lancée en 2013. La prospection d'une partie du réseau - plus de 250 km - a permis de relever de nom-

breuses altérations de la morphologie des cours d'eau : passages à gué inadaptés, zones de pétinier des berges, altérations de la continuité écologique, zones humides en bordure de cours d'eau, espèces invasives, éroções d'érosion. Ces constats ont conduit à l'introduction de plusieurs actions adaptées dans le programme du Contrat territorial. Les données recueillies ont enrichi les bases de données de la Fédération départementale de pêche, du CEN Auvergne et du CBNMC.

Des articles publiés dans La Lettre du Parc et le bulletin de la Communauté de communes du Pays d'Ambert ont permis de faire connaître ce projet de contrat et son animateur.

Les réglementations française et européenne s'orientent vers l'obligation de restaurer la continuité des milieux aquatiques pour favoriser leur bon état écologique, objectif fixé par la Directive cadre sur l'eau. Ce contexte favorise la recherche d'une coordination des acteurs de l'eau du territoire. Ainsi, dans le Puy-de-Dôme, sous l'impulsion de la DDT, un groupe technique a été constitué rassemblant les animateurs de contrats territoriaux.

## Préserver et restaurer la qualité physique des milieux aquatiques

### Contrat restauration et entretien des tourbières des Hautes-Chaumes du Forez

— Les tourbières de la Croix de Barras, de l'Oule et de la Richardson sont situées en tête de bassin versant, sur la crête des monts du Forez. Cet ensemble, qui présente un grand intérêt aux plans hydrologique et de la biodiversité, est interdépartemental et interrégional : les deux premières tourbières sont situées sur les territoires des communes de Volvicères (Puy-de-Dôme) et de Saint-Bonnet-le-Coureaux (Loire) et la troisième sur ceux des communes de job (Puy-de-Dôme) et de Sauvain (Loire). Toutes trois sont concernées par le contrat pour la préservation de tourbières et zones humides des Hautes-Chaumes du Forez (2009-2013) qui a permis la mise en œuvre d'actions de génie écologique, d'acquisitions foncières et de suivis scientifiques. Le Parc a coordonné cette opération qui impliquait trois autres maîtres d'œuvre : le Conseil général de la Loire et les conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne et de Rhône-Alpes.



En Canoë sur La Dore vers Néronde



TOURBIÈRES —  
Un contrat de restauration et d'entretien

1. Indice biologique d'assainissement  
2. Direction départementale de l'environnement et du développement durable

# Promouvoir et développer une gestion durable de la forêt

## Accroître la qualité des boisements par des pratiques sylvicoles durables

### Forêt et biodiversité

En 2013, le Parc a engagé le programme qu'il avait présenté lors de l'appel à projets lancé en 2012 par les ministères de l'Agriculture et de l'Écologie pour inciter la prise en compte de la biodiversité dans les stratégies locales de développement forestier. La proposition du Parc intitulée « Dévenir et renouvellement — des forêts présentant un enjeu écologique fort en Livradois-Foretz » s'appuyait sur la Charte forestière de l'arrondissement d'Ambert. Les actions expérimentales prévues dans les trois volets du projet du Parc seront donc menées dans des « zones tests » situées sur le territoire de cette Charte forestière. Le rendu final de l'appel à projet est attendu fin 2014. Au vu du résultat de ces expérimentations, ces actions pourraient être étendues à la totalité du territoire de la Charte voirie à d'autres secteurs du Livradois-Foretz concernés par les problématiques de zones humides, de sapinières de basse altitude ou de gestion des ripisylves.

Entamant l'étude de faisabilité pour une restauration expérimentale, écologique et fonctionnelle de zones humides en contexte forestier - premier volet de cette démarche -, le CEN Auvergne a réalisé le diagnostic écologique et l'analyse foncière de deux secteurs : des zones humides (prairies, boisements récemment coupés à blanc et tourbières) correspondant aux sources de la Doloire situées à proximité du bourg de Saint-Eloy-la-Glacière (25 ha) et la tourbière dite du Château (18 ha sur le territoire des communes de Saint-Bonnet-le-Bourg et Saint-Bonnet-le-Chastel).

A la demande du Parc, le CRPF Auvergne et l'ONF (agence des Montagnes d'Auvergne) ont identifié des parcelles de sapinière en forêt privée et en forêt publique dont le devenir est incertain en raison du changement climatique. Pour chacune de ces parcelles expérimentales sera testé un « itinéraire sylvicole pour les sapinières de basse altitude soumises aux changements climatiques » - thème du deuxième volet de la proposition du Parc. Pour repérer ces parcelles, le CRPF et l'ONF ont utilisé un outil innovant, le Bio-

### Charte forestière de l'arrondissement d'Ambert

En 2012, les sept communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert ont validé leur charte forestière de territoire qui définit une stratégie locale pour le développement forestier. Véritable projet pour l'avenir de la filière forêt-bois locale, ce document a été élaboré sous la responsabilité de la Communauté de communes du Haut-Livradois. Il comprend un diagnostic, des axes stratégiques détaillés et un programme de plus de 30 actions autour de trois objectifs : initier des solutions innovantes pour la mise en vente des bois, développer les circuits courts d'approvisionnement en bois et soutenir les entreprises de première et deuxième transformation.

Les communautés de communes ont demandé au Parc d'embaucher un animateur chargé de poursuivre le travail engagé et de mettre en œuvre les actions prioritaires. Cet emploi de 18 mois est financé par les communautés de communes (répartition entre elles au prorata du nombre d'habitants) et par un fonds européen (FEADER). L'ACOFOR63 apporte un appui technique, notamment par la mobilisation du réseau national des chartes forestières territoriales et assure un suivi régulier de la charte.

En lien étroit avec le chargé de mission « Forêt » du Parc, avec les élus des communautés de communes et avec l'ACOFOR63, l'animateur est notamment chargé de conduire des projets structurants qui permettent d'augmenter la valeur ajoutée tirée localement de l'exploitation des forêts. Ses missions prioritaires, partagées avec l'interprofession Auvergne Promobois, étant d'initier le dialogue avec les entreprises pour cibler leurs attentes et les associer aux démarches mises en œuvre, de construire un partenariat avec les représentants des propriétaires forestiers, de développer les approvisionnements des entreprises locales de première transformation et d'étudier la possibilité de valoriser la ressource en bois dans la filière énergie.

<sup>63</sup> Conservatoire d'Espaces naturels  
Conseil régional de la propriété forestière  
Office national des forêts

### Rendre l'exploitation forestière plus productive, dans le respect des paysages et des enjeux environnementaux



Abattage



Bois de Mauchet

# Encourager des pratiques agricoles saines favorables à une gestion durable des ressources



## Accroître l'autonomie des exploitations et diffuser des pratiques durables

### Autonomie des exploitations et pratiques durables

#### Foamme et fromages fermiers du Livradois-Forez

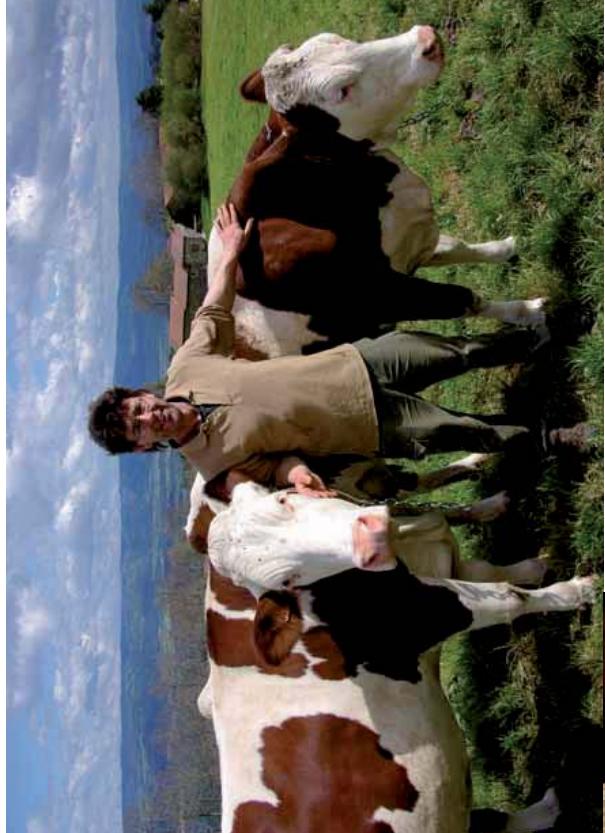
Depuis 2011, le Parc assure l'animation d'un programme pour le développement de la fromagerie fermière et des fromages fermiers du Livradois-Forez. Le CFPPA d'Aurillac propose un audit de chaque exploitation – de l'alimentation des animaux à l'affinage du fromage – qui permet d'identifier ses points forts et ses points faibles, de comprendre les causes des accidents de fabrication et de l'irrégularité des produits et rapporter des correctifs. Grâce à une approche organoleptique, chaque producteur a la possibilité de définir son produit, de le faire évoluer, de « parler »... 12 exploitations ont été concernées en 2013 : 22 personnes (exploitants, conjoints, salariés agricoles) ont suivi cette formation – développement.

En 2013, cette action a été enrichie d'un diagnostic multifonctionnel des systèmes fourragers : analyse de l'utilisation des prairies pour optimiser l'utilisation de chacune en fonction de sa typologie et de son potentiel fourager. Cette approche permet de concilier les objectifs économiques de l'exploitation et la préservation de la biodiversité de la parcelle qui est considérée comme un facteur de production à part entière. La méthodologie utilisée a été mise au point entre 2009 et 2011 dans le cadre d'un programme CASDAR, porté par le pôle AOP Massif central.

### Maintenir un tissu agricole dense par l'installation de nouveaux actifs

#### Diagnostic agraire de la Communauté de communes du Plateau de La Chaise-Dieu

Pour analyser la situation de l'agriculture dans le canton de La Chaise-Dieu, une situation du Parc a appliqué la méthodologie du « diagnostic agraire » élaborée par Agro Paris Tech. Ce travail a été complété par la cartographie de l'utilisation du foncier réalisée par la SAFER Auvergne dans le cadre de son partenariat avec le Parc. L'identification des points faibles de la dynamique agricole a permis d'élaborer un plan d'actions partagé par les acteurs du territoire. Ces actions seront mises en œuvre par la Communauté de communes du Plateau de La Chaise-Dieu avec pour priorités la constitution d'une base de données des exploitations et des surfaces exploitées et la relance de l'élimination des boisements en timbres postes.



## Développer des filières courtes et mettre en valeur les produits locaux

### Filières de valorisation des produits

#### Réseau Saveurs du Livradois-Forez

A l'issue de l'évaluation du réseau Saveurs du Livradois-Forez, qui regroupe 55 producteurs, 35 commerces et 6 transformateurs, le Parc a confié à la FRCIVAM<sup>4</sup> Auvergne la mise en œuvre des actions définies en 2012. Une base de données des produits par producteur et par point de vente a été constituée qui sera mise en ligne sur internet courant 2014. Une quinzaine de membres du réseau ont partagé un stand collectif aux Fourmofolies d'Ambert.

#### Valorisation des produits locaux

Le Parc a accompagné les éleveurs de la Laiterie de la Tourette pour le montage du dossier technique et financier de développement de cette unité de production de yaourts et de fromages blancs bios. Ce projet vise à porter la capacité de production annuelle de 250 000 à 700 000 litres d'ait, ce qui suppose l'accueil de nouveaux associés au sein de cette SARL et l'embauche de salariés.



Centre de formation bio-éco-sociale  
Centre d'appréciation pétielle  
Appel à l'origine protégée  
Centres d'initiations pour  
valoriser l'agriculture et le  
milieu rural

— Avec l'appui de la Communauté de communes du pays de Courpière et du Parc, 12 producteurs fermiers se sont regroupés pour engager des actions collectives : présence sur le marché de Courpière, projet d'investissement dans un véhicule de livraison...

— La communauté agricole de la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance a associé le Parc à sa réflexion sur la valorisation des produits locaux : enquête auprès des agriculteurs et rédaction du cahier des charges d'une étude des besoins et de la faisabilité d'un atelier collectif de transformation du lait ou de viande.

— Le Parc a aidé trois personnes à structurer leur projet de création d'une épicerie-bar-petite restauration pour promouvoir des produits agricoles du secteur de Noirétable (Loire). Dix producteurs locaux se sont regroupés au sein d'un collectif qui approvisionnera ce commerce, l'Étincelle Gourmande, qui devrait ouvrir à Saint-Thurien en 2014.

### Accompagnement des porteurs de projets

En 2013, les chargés de mission « Agriculture » et « Accueil de nouvelles populations et création d'activités » ont accompagné 31 personnes pour un projet d'installation en agriculture, de diversification d'une activité agricole ou ayant un lien avec l'agriculture. Le Parc assure un premier accueil et une aide pour la formulation du projet puis oriente ces personnes vers les organismes techniques à même de les accompagner dans la concrétisation de celui-ci. Certains porteurs de projets bénéficient d'un suivi du Parc, notamment pour la création d'ateliers de transformation ou d'une activité de diversification telle que l'accueil touristique.

— Depuis 2005, la Maison du Parc accueille le réseau « Installation foncier en Livradois-Forez » qui, dans un souci de cohérence avec son homologue des Combrailles a été nommé « Réseau agricole Livradois-Forez ». Récemment intégrées dans ce réseau, les communautés de communes d'Ambert et Livradois Porte d'Auvergne ont engagé le diagnostic agricole prospectif de leur territoire.

<sup>4</sup> Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

# Développer un tourisme durable de nature et de patrimoine fondé sur des rencontres

## Partager et animer une stratégie touristique commune misant sur l'image parc naturel

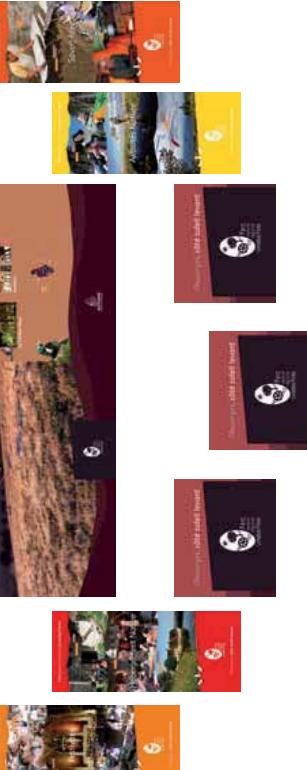


La Maison du Tourisme  
Parc naturel régional  
Livradois-Forez

### Le tourisme dans les Parcs naturels du Massif Central

En 2011, l'ensemble des acteurs touristiques du Livradois-Forez - communautés de communes, syndicats mixtes, offices de tourisme, réseaux touristiques... - a créé la Maison du tourisme du Parc naturel régional Livradois-Forez pour lancer une dynamique de développement et contribuer à la valorisation, à l'organisation et à la mise en marché de l'offre de ce territoire. Le Parc, qui est l'un des membres fondateurs de cette association, contribue au financement de son programme d'actions et met gratuitement à sa disposition des locaux, un véhicule et des services. En outre, il lui apporte un soutien financier pour certaines opérations : maintenance des itinéraires de randonnée non inscrits au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées, développement des relations avec la presse, organisation d'une journée de découverte du Livradois-Forez pour les prestataires touristiques locaux.

Pour mieux présenter le Livradois-Forez à l'occasion de manifestations locales ou d'opérations de communication, le Parc s'est doté d'un nouveau stand (ci-dessous).



### Sur les pas de Gaspard

L'association Sur les pas de Gaspard fédère des sites de visite, des hébergements et des structures d'éducation à l'environnement du Livradois-Forez qui ont pour point commun de proposer à des groupes d'enfants (scolaires, centres de loisirs, familles, instituts spécialisés...) des animations (demi-journée ou journée), des séjours, des classes de découverte et des hébergements.

En 2013, Sur les pas de Gaspard a poursuivi ses actions de promotion : édition de sa plaquette estivale à destination des familles et enrichissement de son site Internet : [www.sur-les-pas-de-gaspard.fr](http://www.sur-les-pas-de-gaspard.fr). Pour améliorer les pratiques de ses adhérents, l'association organise des tutorats internes. En partenariat avec la Route des Métiers et le Parc, Sur les pas de Gaspard a organisé, en mai 2013, une journée de rencontre pédagogique qui s'est déroulée sur le site de l'un de ses adhérents, le Moulin Richard-de-Bos (Ambert, Puy-de-Dôme). A cette occasion, 231 élèves de 5 écoles de la circonscription d'Ambert accompagnés de leurs enseignants ont participé à des animations très variées proposées sous forme d'atelier par no membres de l'association autour de trois grands thèmes : nature et environnement, patrimoine et savoir-faire et sciences et techniques.

## Accompagner les acteurs du tourisme et les vacanciers vers des pratiques plus durables



LA CHARTE EUROPÉENNE  
DU TOURISME DURABLE DANS  
LES ESPACES PROTÉGÉS

Créée en 1987 pour faire connaître la richesse des activités humaines en Livradois-Forez à travers le patrimoine architectural, les métiers et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui, la Route des Métiers regroupe des artisans, des producteurs fermiers et des châteaux dont elle assure la promotion. Chacun des 39 adhérents accueille le public pour lui faire découvrir son activité et partager avec lui sa passion. Le Parc, qui accompagne cette association pour l'édition et la diffusion de son dépliant annuel, l'a aidée à améliorer son site Internet [www.route-des-metiers.fr](http://www.route-des-metiers.fr) et à organiser sa 1<sup>re</sup> fête, en partenariat avec l'association Sur les Pas de Gaspard.



### Route des Métiers

Créée en 1987 pour faire connaître la richesse des activités humaines en Livradois-Forez à travers le patrimoine architectural, les métiers et les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui, la Route des Métiers regroupe des artisans, des producteurs fermiers et des châteaux dont elle assure la promotion. Chacun des 39 adhérents accueille le public pour lui faire découvrir son activité et partager avec lui sa passion. Le Parc, qui accompagne cette association pour l'édition et la diffusion de son dépliant annuel, l'a aidée à améliorer son site Internet [www.route-des-metiers.fr](http://www.route-des-metiers.fr) et à organiser sa 1<sup>re</sup> fête, en partenariat avec l'association Sur les Pas de Gaspard.

### Communication et promotion

Pour mieux présenter le Livradois-Forez à l'occasion de manifestations locales ou d'opérations de communication, le Parc s'est doté d'un nouveau stand (ci-dessous).

### Géoroute du volcanisme

Aux côtés des parcs naturels régionaux des Volcans d'Auvergne et des Monts d'Ardèche, de Vulcanaïa, du CPEI du Velay, d'EEDF et du CRDTA, le Parc contribue à la mise en œuvre du projet de Géoroute du volcanisme qui vise à mettre en réseau des sites volcaniques de l'Auvergne pour valoriser cette richesse géologique spécifique de la région. En 2013 il a participé à la présélection de trois sites du Livradois-Forez : le volcan de Montpeltoux (Saillant, Puy-de-Dôme), la Maison du Mont Bar (Allier, Haute-Loire) et de la Maison de l'Améthyste (Le Vernet-la-Varenne, Puy-de-Dôme).

### Randonnées

Le Parc contribue au développement de la randonnée par son soutien à l'association Randonnée en Livradois-Forez (RELF) et par la mise à disposition de matériel pour l'entretien et le balisage des sentiers. RELF et le Parc font vivre une collection de topoguides locaux de petites randonnées dont la charte graphique a été modifiée pour être en adéquation avec celle du Parc. Les topo-guides de la Communauté de communes du Pays d'Ambert et de la Communauté de communes du Pays de Cunilhat ont été édités en 2013.

### Développer et structurer une offre touristique originale de découverte de la nature, des patrimoines et des hommes



Des entreprises signataires de la Charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés ont bénéficié de journées de conseil personnalisé sur l'éco-construction, le marketing et la commercialisation.

Un partenariat entre les parcs du Massif Central a permis à une commande groupée d'économiseurs d'eau et à la mise à disposition de fiches pratiques pour une gestion environnementale.

Pour faire connaître ces démarches au grand public et inciter les visiteurs à avoir de bonnes pratiques, le Parc a créé des outils de communication : onglet « voyager autrement » sur son site Internet et celui de la Maison du tourisme [www.vacances-livradois-forez.com](http://www.vacances-livradois-forez.com), signalétique spécifique pour les hébergements bénéficiant de la marque Accueil du Parc, participation à la rédaction d'un carnet de voyage Massif central.

# Valoriser les ressources énergétiques renouvelables

Valoriser d'autres sources d'énergies renouvelables

## Eole-lien du Livradois-Forez

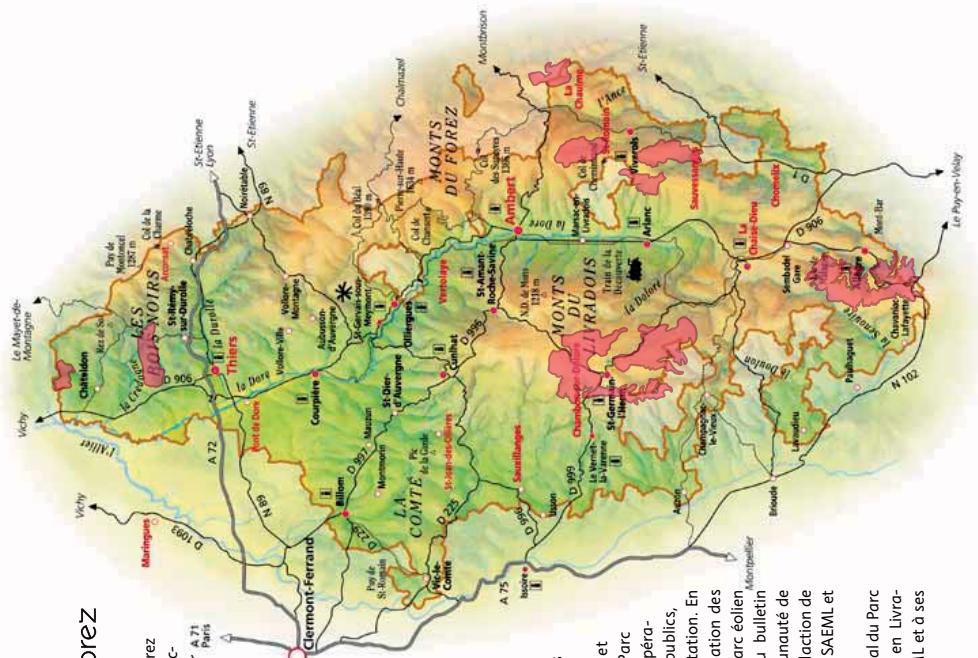
— La SAEML' Eole-lien du Livradois-Forez – créée en 2010 par le Parc, 12 collectivités et la Société ABO Wind pour mettre en œuvre le principe de solidarité territoriale inscrit dans le schéma éolien du Livradois-Forez – est présidée par le Président du Parc. Sa gestion administrative est assurée par le Parc durant la phase de développement des projets, dans le cadre d'une convention.

— En 2013, le Parc a suivi l'instruction des dossiers et notamment l'enquête publique pour le projet d'installation de cinq éoliennes à Saint-Clement-de-Valorgue (Puy-de-Dôme). Le Parc a été vigilant sur la qualité des réponses apportées aux services instructeurs.

— Garant des intérêts du territoire et des collectivités de la SAEML, le Parc assure également le pilotage des opérations à la charge des partenaires publics, à savoir l'information et la concertation. En 2013, il a ainsi poursuivi la coordination des actions d'information sur le futur parc éolien : édition du deuxième numéro du bulletin d'information diffusé par la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance, rédaction de textes destinés au site internet de la SAEML et mise en ligne de celui-ci.

— Le dossier principal du n°25 du Journal du Parc (été 2013) était consacré à l'éolien en Livradois-Forez et notamment à la SAEML et ses projets.

<sup>1</sup>Société anonyme d'économie mixte locale



■ Secteurs du Parc favorables au développement de projets éoliens

## Des pratiques plus durables pour une autre vie

# Impliquer les entreprises dans plus de performance environnementale et sociale

**Favoriser l'innovation, diffuser les bonnes pratiques et faciliter l'installation d'entreprises responsables**

## Favoriser la responsabilité sociétale des entreprises

Le projet Développer la responsabilité sociétale des entreprises du Livradois-Forêt (DERSELF) est né en 2013 à l'initiative du Parc qui y a associé ses partenaires du monde du développement économique des entreprises volontaires et des collectifs d'entreprises souhaitant développer la RSE (responsabilité sociale de l'entreprise) en Livradois-Forêt.

Ce projet vise à atteindre un objectif de la Charte du Parc 2011-2022 : qu'à moyen terme la performance des entreprises (artisanat, agriculture et construction) repose sur leur capacité à mettre en place des processus de production plus justes, plus solidaires, plus créateurs d'emplois et plus respectueux des écosystèmes. Cela passe par le développement de l'éco-socio-conception et d'une économie circulaire (notamment mise en place de circuits courts et d'une écologie industrielle). Le Parc a mis en place un accompagnement pour que l'entreprise réinterroge sa stratégie vis-à-vis de sept points de la RSE : gouvernance, droits de l'homme, relations et conditions de travail, respect de l'environnement, loyauté des pratiques, respect du consommateur et ancrage territorial. Un auto-diagnostic RSE en ligne a été proposé à chaque entreprise du Livradois-Forêt employant plus de 5 salariés. Grâce à un travail de relance et de pédagogie mené par des « ambassadeurs » reçus parmi les partenaires du Parc, 80 entreprises ont répondu, soit 25% de la cible. Ce diagnostic a permis de repérer les points forts et les points d'efforts possibles et souhaitables. Cet état des lieux a été publié sous forme d'une monographie destinée aux entreprises et intitulée « Responsabilité sociétale des entreprises en Livradois-Forêt : panorama et perspectives ».

Cette première action a révélé une dynamique qui a permis le lancement du projet DERSELF. Le document d'orientation<sup>1</sup> s'articule autour de cinq axes stratégiques : faire connaître et expliquer la RSE, développer le réseau des entreprises engagées dans la RSE, accompagner chaque entreprise volontaire

## DÉVELOPPER L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Après avoir mené, au cours des années précédentes, une opération pour favoriser la récupération des cartons auprès des entreprises du bassin de Thiers, MACEO, la CCI de Thiers et le Parc ont poursuivi leur partenariat en 2013 dans le cadre du projet DERSELF. L'état des lieux RSE a permis d'identifier de nouvelles synergies pour l'écologie industrielle, notamment dans le domaine des énergies.

## Eco-Trophées

Depuis 2012, les Trophées des entreprises du Parc Livradois-Forêt ont remplacé le Concours création reprise d'entreprises lancé plus de 20 ans auparavant. Avec ce nouveau concours bisannuel, le Parc et les partenaires souhaitent valoriser des actions exemplaires dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). En 2013, 12 entreprises ont été récompensées.

### Catégorie création et reprise d'entreprises

- 1er prix (7 000 euros) : Jérôme Bordeneave, reprise de la boiserie Faule, à Noirétable (Loire) - <http://boisaunaturel.com/>
- 2ème prix (5 000 euros) : Sébastien Madjaja, création d'une entreprise de ferronier d'art, La Forge de Tarans, à Bertignat (Puy-de-Dôme) - [www.laforgedetarans.fr/](http://www.laforgedetarans.fr/)
- 3ème prix (3 000 euros) : Emmanuel Lamargot, reprise d'une entreprise de maintenance industrielle, tuyauterie Inox et petite chaudronnerie, Auvermaint SARL, à Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) - [www.auvermaint.fr/](http://www.auvermaint.fr/)
- 4ème prix (2 000 euros) : Patrice Vantalon, reprise d'une épicerie - alimentation générale, Fracheur, à Saint-Dier-d'Auvergne (Puy-de-Dôme)
- 5ème prix (1 000 euros) : Carole Dubost, création d'hébergements touristiques dans des cabanes perchées dans les arbres, Les Cabanes du Marodier, à Vollore-Ville (Puy-de-Dôme) - [www.lescabanesdumarodier.com/](http://www.lescabanesdumarodier.com/)

## Développer l'économie sociale et solidaire

La CRESS Auvergne a recruté une chargée de mission pour mettre en place la préfiguration du Pôle économie sociale et solidaire en Livradois-Forêt telle que définie dans la convention qui elle a signée fin 2012 avec le Parc. Ce pôle a plusieurs objectifs : mobiliser les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), accompagner les entreprises de l'ESS dans des démarches de mutualisation d'emplois, de biens et de services, faire connaître les bonnes pratiques des entreprises de ESS et expérimenter de nouvelles pratiques.

### Catégorie entreprises en développement

- Coup de Cœur Créo Thiers (1 500 euros) : Patrice Debrave, construction bois, charpente, couverture et menuiserie, la SARL Menusierre charpente artisanale, à Thiers (Puy-de-Dôme)
- Coup de Cœur Créo Thiers (1 500 euros) : Mohamed Iliwhach, production et transformation de plantes bio, Orianne SARL, à Courpière (Puy-de-Dôme) - [www.oriane-nature.com](http://www.oriane-nature.com)



## DERSELF : un arbre d'objectifs partagés



<sup>1</sup>Ce document d'orientation a été signé par le Parc, par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Auvergne, par la CCI Puy-de-Dôme, par la Chambre de métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme, par la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Auvergne, par le Comité régional d'expansion économique du Puy-de-Dôme, par la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT) Auvergne, par les communautés de communes du Pays de Combraille, Entre-Dore et Allier et de la Montagne thiernoise, par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et du emploi (DIRECCTE) Auvergne, par la Direction régionale et du logement (DREAL) Auvergne, par Maceo, par la Plate-forme 21 et par le Parc.

## Accueil d'actifs

En 2013, 66 porteurs de projet non agricole ont contacté le Parc : 14 ont établi un contact à partir du site internet Cap'Actif (66 en 2012), et 8 sont passés par le site AuvergneLife ou ont été orientés par l'ARDTA<sup>1</sup>. Tous ont obtenu une réponse, 20 d'entre eux ont été rencontrés, 10 se sont installés, 5 ont bénéficié d'une résidence longue et 5 d'une résidence courte. Le Parc et ses partenaires sont en contact avec 33 porteurs de projet alors que 20 n'ont plus donné de nouvelles et que 3 ont abandonné.

— Neuf des douze communautés de communes concernées par les comités Cap'Offres du réseau Cap'Actif ont organisé des réunions. En décembre 2013, 202 offres étaient publiées sur le site Internet AuvergneLife (contre 180 en février) : entreprises à transmettre, offres de locaux, offres Services +... Il apparaît que Cap'Offres permet aux élus d'avoir une meilleure compréhension de la politique d'accueil et de structurer leur implication dans la remontée d'information et le suivi des projets.

### Filière équine

— Le Parc a chargé un cabinet extérieur de mener une étude sur la filière équine en Livradois-Forêt : établir un état des lieux de la filière pour mieux connaître sa dynamique économique et identifier ses problématiques. Cette initiative fait suite à un double constat. D'une part, à l'occasion de deux comités Cap'Offres, il est apparu que l'augmentation du nombre de chevaux appartenant à des particuliers induit des besoins de services : maréchal ferrant et soins. D'autre part, l'activité des gîtes équestres et de certains centres équestres ne permettant pas de dégager un revenu suffisant, il est nécessaire d'exercer des activités complémentaires. Ceci est vrai pour les structures existantes et doit aussi être pris en compte par les porteurs de projets. L'état des lieux a permis de mieux appréhender les conditions d'installation et des « fiches installations » ont été rédigées pour faciliter l'accompagnement de projets par les structures d'aide à la création d'entreprises. En outre, ont été identifiées des potentiels d'activités qui répondent à une problématique du territoire ou à un besoin des acteurs ou qui complètent une activité existante ou qui valorisent une ressource locale. Cette analyse se poursuivra en 2014. La publication de cette étude sur le site Internet du Parc permet à la fois de diffuser l'information collective et d'illustrer concrètement la démarche de construction d'offres d'activités : elle montre la nécessité de bien connaître le territoire et ses acteurs et de nouer des partenariats pour identifier les potentiels et pour les transformer en activités.

— Le Parc a accompagné la recherche d'un candidat pour la reprise d'un atelier artisanal de seller-bourrelier et suivi le projet de mise en place d'un service d'insémination artificielle. Le réseau Cap'Actif a permis d'identifier un candidat pour la création d'un gîte de groupe à proximité d'un centre équestre qui recherche une solution pour l'hébergement de ses stagiaires.



## Construire une offre d'activités durables

### Cap'Actif et Cap'Offres

— En 2013, les partenaires du réseau Cap'Actif ont accompagné 122 projets dans le bassin d'Ambert et 200 dans celui de Thiers. Entre 300 et 350 entreprises ont été créées. Une connaissance fine du territoire et la mobilisation des acteurs sont indispensables pour identifier des pistes d'activités pour lesquelles des offres peuvent être structurées et des candidats accompagnés. Depuis 2011, la démarche Cap'Offres - qui vise à repérer les opportunités de création d'activités à partir des besoins exprimés par les habitants et les collectivités - diffuse une « culture » d'identification de potentiels d'activités : élus et techniciens des communautés de communes les repèrent puis les exploitent, seuls ou avec le Parc. En 2012, le tri, la sélection et la validation des potentiels avaient soulevé des interrogations. Suite aux actions menées en 2013, l'étape de validation du potentiel et de la construction d'offres commence à être mieux maîtrisée. L'expérience montre qu'il est rare de parvenir à construire d'emblée une offre pour laquelle le besoin est identifié, le marché avéré, le local existant... ; les offres mises en ligne sont assez larges, laissant une grande liberté au porteur de projet dans la conception de son activité. En revanche, la capacité du territoire à accompagner le projet est mise en avant.



Valcivières - Les Réblats - Débardeage à cheval

### Filière chanvre

A l'occasion de plusieurs réunions Cap'Offres, il est apparu que des communautés de communes étaient intéressées par la relance de la culture du chanvre en Livradois-Forêt. Cette culture traditionnelle n'est plus pratiquée que sur quelques parcelles alors que l'utilisation de ce matériau en éco-construction crée une demande. Le Parc et l'association Chanvre Auvergne ont organisé des rencontres pour sensibiliser les agriculteurs et les artisans à la culture et à l'utilisation du chanvre. L'objectif étant d'augmenter la surface cultivée en garantissant un débouché aux producteurs et de convaincre de nouveaux artisans de l'intérêt d'utiliser cette ressource locale.



Serramento

## Accompagner la mutation du secteur du bâtiment vers l'éco-construction

### Relancer la construction terre

Le Parc poursuit sa collaboration avec le Greta du Livradois-Forêt pour le maintien du CAP Eco Construction, formation créée par la volonté de l'ensemble des acteurs locaux et reconnue par l'Inspection académique de Clermont-Ferrand en 2012 sur la base du dossier monté par les services du Parc et présenté par le Greta.

### Développer l'éco-construction

Les actions de communication et de formation sur le pisé menées par le Parc au cours des dernières années portent leurs fruits : le Parc est régulièrement contacté par des particuliers souhaitant rénover leurs bâtiments en pisé et le site internet <http://pisé-livradois-forêt.org> qui présente les atouts du pisé en Livradois-Forêt et donne des adresses des professionnels est très consulté : 39 359 visites en 2013, pour 22 400 visiteurs uniques.

## Mettre en œuvre un urbanisme frugal en espace et en énergie

Accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme

- # en espace et en énergie

## Voter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

### Prise en compte des réseaux écologiques dans les documents d'urbanisme

— Après l'identification des réseaux écologiques du Livradois-Forez, le Parc a établi, en 2012, une stratégie d'actions parmi lesquelles la prise en compte de la trame verte et bleue dans l'élaboration des documents d'urbanisme. Le Parc et la Communauté de communes Billom-Saint-Dier-Vallée-du-Jauron (Puy-de-Dôme) ont décidé de conduire une telle démarche. A partir de cette expérimentation, le Parc éditera un guide méthodologique à l'intention des autres communautés de communes. Trait d'union entre

les buttes de Saint-Romain) et les espaces agricoles soumis à l'intensification des pratiques et à la pression urbaine ; protégeant et favorisant la replantation des haies et des arbres isolés, préservant les crêtes de tout mitage et maintenant les vallées ouvertes ; stoppant l'urbanisation linéaire et éparsée.» Pour mener cette expérimentation de prise en compte de la trame verte et bleue dans l'élaboration des documents d'urbanisme de cette communauté de communes, le Parc a confié à un bureau d'études une mission en

### Favoriser la qualité et l'aménagement

  - L'équipe du Parc a apporté un soutien technique à la Communauté de communes du Pays d'Ambert, à la Communauté de communes du Pays de Cunihat (Puy-de-Dôme) et à la Communauté de communes de la Vallée de l'Ance (Puy-de-Dôme) pour l'élaboration de leur PLU : aide à la définition d'un caractère des charges et au montage d'un appel d'offres pour le recrutement d'un prestataire et la participation aux différentes étapes de la réflexion : diagnostic, PADD, Orientations d'aménagement, zonage et règlement.
  - La participation de l'Atelier d'urbanisme aux réflexions des communes pour l'élaboration ou la révision de leur PLU permet aux élus de mieux définir leurs attentes avant de choisir un prestataire. En 2013, quatre communes du Puy-de-Dôme ont bénéficié de cet accompagnement : Chateeldon, Egliseneuve-près-Billom, Sermentizon et Neuville. Par exemple, à Neuville, le Parc a organisé une journée

Doter tout le Livradois-Forez d'outils stratégiques et réglementaires dans les domaines de l'urbanisme et de l'habitat

## Prise en compte des réseaux écologiques dans les documents d'urbanisme

- Après l'identification des réseaux éco-  
logiques du Livradois-Forêt, le Parc a établi,  
en 2012, une stratégie d'actions parmi les-  
quelles la prise en compte de la trame verte  
et bleue dans l'élaboration des documents  
d'urbanisme. Le Parc et la Communauté de  
communes Billom-Saint-Dier-Ville-du-Jau-  
ron (Puy-de-Dôme) ont décidé de conduire  
une telle démarche. A partir de cette expé-  
rimentation, le Parc édite un guide mé-  
thodologique à l'intention des autres com-  
munautés de communes. Trait d'union entre  
les territoires du Parc et du Grand Clermont,  
la Communauté de communes Billom-Saint-  
Dier-Ville-du-Juron comprend 21 com-  
munes rassemblant 17 737 habitants. Cer-  
taines communes sont dotées d'un PLU qui  
doit être mis en compatibilité avec le SCOT  
du Grand Clermont et, pour les communes  
du Parc, avec la Charte de celui-  
ci. Cette Charte précise que les documents  
d'urbanisme détermineront des orientations,  
un zonage et un règlement « conservant les  
« coupiures vertes » et gardant ouverts les clai-  
rières et les points de vue depuis les axes à forts  
enjeux identifiés au plan de Parc ; garantissant  
une bonne tenue quantitative et qualitative de  
l'eau (éloignement des équipements polluants  
des milieux aquatiques et humides), limitation de  
l'imperméabilisation des sols etc.) et le maintien  
des milieux aquatiques (zones de divagation  
des rivières, mares, servies etc.) ; respectant  
les structures paysagères identifiées dans  
le schéma paysager ; garantissant la préserva-  
tion zones d'intérêt écologique inventoriées  
au plan de Parc ; s'attachant à préserver et à  
restaurer les réseaux écologiques. Concernant  
le secteur de Billom et la Comté qui possède  
« des paysages d'une grande qualité forestière  
soumis à la pression résidentielle », la Charte du  
Parc ajoute que les documents d'urbanisme  
devront prévoir des orientations, un zonage  
et un règlement « préservant les reliefs struc-  
turants (les Turlurons), les buttes de Vertezan et

*Favoriser la qualité et l'exemplarité dans les projets d'aménagement*

Accompagnement de projets  
d'aménagement des collectivités

- Le Parc accompagne également des projets d'habitat participatif, qu'ils soient portés par la commune, comme à Berignat (Puy-de-Dôme) ou par une association comme à Eglise-neuve-près-Billom (Puy-de-Dôme).
  - Porté conjointement par le Parc et le Conseil général du Puy-de-Dôme qui ont répondé à un appel à projets lancé par le Comité de massif du Massif-Central – le programme Habiter autrement les centres-bourgs poursuit trois objectifs : proposer une méthodologie de reconquête des centres-bourgs soit transposable, identifier les freins socioculturels, patrimoniaux, juridiques et financiers rencontrés par les « projets centres-bourgs » et faire émerger des solutions opérationnelles innovantes pour que les centres-bourgs retrouvent leur attractivité et leur capacité à accueillir de nouveaux habitants. Cette expérimentation concerne 6 communes du Puy-de-Dôme sélectionnées en 2011 : Châtedon, Courpière, Cunihat, La Monnerie-le-Montain, Saint-Dier-d'Auvergne et Saint-Germain-l'Herm.
  - Habiter autrement les centres-bourgs**
  - Les communautés de communes du Pays d'Ambert (Puy-de-Dôme) et de Billom-Saint-Dier-Vallée-du-Jauron (Puy-de-Dôme) ont demandé un appui technique, pour, respectivement, la création de la ZAC « des Barthes et la restructuration et l'agrandissement de la zone d'activités de l'Angaud. Cet accompagnement a porté sur la définition des besoins, l'écriture des cahiers des charges pour le recrutement d'un prestataire chargé de l'étude, l'analyse des offres et le suivi de l'étude.
  - Des projets d'aménagement de nouveaux quartiers de Chabrolache (Puy-de-Dôme), Châtedon (Puy-de-Dôme), Cunihat (Puy-de-Dôme) et Airlanc (Puy-de-Dôme) progressent chacun à son rythme. Tous bénéficient d'un appui technique pour la définition de la commande, l'écriture du cahier des charges, le lancement et le suivi du marché public, le suivi de l'étude de programmation, la recherche du règlement de lotissement...
  - Des projets d'aménagement ou de réqualification de centre-bourg – notamment à Vertolaye (Puy-de-Dôme), Ambert (Puy-de-Dôme), Ollergues (Puy-de-Dôme) – et pour un projet de lotissement à Vertolaye.
  - Accompagner l'élaboration de programmes locaux de l'habitat**
  - Le Parc accompagne les 7 communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert (Puy-de-Dôme) qui ont décidé d'élaborer conjointement leurs politiques d'habitat. Ce programme a pour objectifs le maintien et l'accueil d'habitants, la valorisation du patrimoine bâti existant (lutter contre le mitage et la vacance, développer une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés en réhabilitant notamment le parc vacant des centres-bourgs), la mixité sociale, l'identification des besoins et potentialités en matière de développement durable (éco-rénovation et construction, transport, social...), le clivage des aides communales et intercommunales sur des programmes déco-construc-tion et d'utilisation de matériaux à faible impact environnemental, la lutte contre la précarité énergétique.
  - Les 4 communautés de communes du bassin thiernois (Puy-de-Dôme) ont demandé au Parc de les accompagner dans une réflexion commune sur l'habitat qui débouchera sur l'élaboration d'un PLU+ parchacune d'elles.

Habiter autrement les  
centres-bourgs

- Porté conjointement par le Parc et le Conseil général du Puy-de-Dôme – qui ont répondu à un appel à projets lancé par le Comité de massif du Massif-Central – le programme Habiter autrement les centres-bourgs poursuit trois objectifs : proposer une méthodologie de reconquête des centres-bourgs qui sont transportable, identifier les freins socioculturels, patrimoniaux, juridiques et financiers rencontrés par les « projets centres-bourgs » et faire émerger des solutions opérationnelles innovantes pour que les centres-bourgs retrouvent leur attractivité et leur capacité à accueillir de nouveaux habitants. cette expérimentation concerne 6 communes du Puy-de-Dôme sélectionnées en 2011 : Châteldon, Courpière, Cumihat, La Moerette-le-Montel, Saint-Dier-d'Auvergne et Saint-Germain-l'Herm.

# Développer l'ingénierie territoriale en créant un atelier d'urbanisme rural

En 2013, les conclusions des études – que celles-ci aient été réalisées par des bureaux d'études ou des étudiants en architecture – ont été présentées aux élus et aux habitants de chaque commune soit lors d'une réunion publique soit par une exposition, soit sous forme d'un film, soit à l'occasion d'une « journée d'animations ».

Un séminaire a réuni, à la Maison du Parc, des élus des communes concernées et du Parc et leurs partenaires techniques et financiers pour valider les pistes de travail dégagées par ce programme. L'exploitation des résultats des différentes études a été considérée à deux échelles : l'échelle de chaque commune – qui doit pouvoir lancer, à court terme, les premières phases opérationnelles d'une reconquête progressive de l'habitat en centre-bourg – et à l'échelle du Parc et du Massif central pour que d'autres territoires puissent bénéficier des enseignements de cette expérience. Des pistes de travail ont été regroupées en six grands thèmes : méthodes, outils de travail et appropriation des études ; évolution du tissu urbain ; foncier ; aspects réglementaires ; logement ; commerces, services et activités.

La phase optionnelle issue de ces études a été esquissée au cours de l'année 2013 pour trois communes – Châtel-d'Oléron, Courpière et La Monnerie-le-Montel – avec des projets différents car adaptés aux problématiques propres à chaque centre-bourg : foncier, commerce, logement, initiation des propriétaires privés, réappropriation et organisation des espaces publics... Ces travaux de réflexion et de projets dans l'avenir ont été menés en étroite collaboration par les bureaux d'études, les élus et services des communes concernées et le Parc. Les communautés de communes disposant des compétences habilité et/ou développement commercial et les partenaires opérationnels – ADIL<sup>1</sup>, CAUE<sup>2</sup>, STAP<sup>3</sup>, Ophis du Puy-de-Dôme – ont été associés à ces échanges.

Afin de diffuser largement les enseignements et les principaux résultats de ce programme, le Parc a rédigé deux documents :

- un cahier technique destiné aux partenaires techniques et financiers du programme et aux élus. Il expose les principaux éléments de compréhension de la problématique « centres-bourgs », fournit les clés pour mener des actions efficaces et contrôlées avec une vision stratégique à long terme et présente des outils. Ce document de la collection des Cahiers du

Parc vise à inciter à la réflexion de stratégie, de programmation et de planification à long terme.

– un manuel pratique intitulé « Habiter autrement les centres-bourgs du Massif central – l'exemple du Livradois-Forez est destiné au même public. Les pistes de travail évoquées dans le Cahier technique y sont développées et il fournit des exemples concrets d'opérations contextuelles.

En 2013, le Parc a participé à des journées d'échanges techniques ou à des séminaires à l'invitation des élus et techniciens d'autres territoires intéressés par cette démarche. Le Parc a également accueilli une délégation du PNR des Causses du Quercy à l'occasion de 2 journées d'échanges sur cette thématique.

Les médias locaux (presse écrite, radios et télévision) ont régulièrement rendu compte de l'avancée des travaux de ce programme et annoncé les principaux événements.

Ce programme, qui a pris fin avec l'année 2013, a permis une réelle prise de conscience de l'enjeu que représente la reconquête des centres-bourgs en secteur rural. Cela devrait se traduire, dès 2014 ou 2015, par la mise en place de dispositifs prioritaires d'actions à l'échelle du Massif central, de la région et du département.

Agence départementale pour l'information sur le logement – Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement – Service territorial de l'architecture et du patrimoine

Courpière



## Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

– 2013 est la troisième et dernière année d'expérimentation de l'Atelier d'urbanisme, ses modalités de fonctionnement ont été validées et ses missions ont été précisément définies. L'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez repose sur deux principes : d'une part le travail collectif de structures compétentes en matière d'aménagement et d'urbanisme (Parc, communautés de communes, DDT, CAUE, Adihame) et, d'autre part, le Service d'appui technique en aménagement, urbanisme et paysage créé au sein du syndicat mixte du Parc en 2013. Composé de représentants de communautés de communes, le Comité des usagers veille à ce que l'Atelier d'urbanisme réponde de manière cohérente et efficace aux demandes. Il lui revient également de définir jusqu'où les EPCI souhaitent aller dans la mutualisation des moyens. Le comité de pilotage est l'autre instance de gouvernance de l'Atelier. Il regroupe les collectivités qui ont recours au Service d'appui technique en aménagement, urbanisme et paysage et les partenaires signataires de la charte de l'Atelier.

– L'Atelier d'urbanisme a mis en place une plateforme informatique, le Coudarc, qui rassemble l'actualité de l'Atelier (programme d'expérimentation, expositions, séminaires...), l'annuaire des élus, partenaires et techniciens, des références et exemples sur divers sujets (éco-quartiers, techniques de construction, législation, cahiers techniques, guides Rénover et Construire, projets exemplaires, etc.), une revue de presse, le suivi des projets validés par les élus.

Une plaquette présentant le fonctionnement de l'Atelier d'urbanisme et les services que peuvent en attendre les collectivités a été éditée (à 2 000 exemplaires) à l'intention des élus, des secrétaires de mairie, des chargés de mission et des services techniques.

– En 2013, l'Atelier d'urbanisme a organisé, à l'intention des élus et techniciens, des rencontres intitulées « Comment bien choisir un métier d'œuvre au cours desquelles ont été rappelées les procédures de marchés publics et les démarches obligatoires. En outre, les techniciens ont pu suivre deux journées de formation consacrées aux marchés à procédure adaptée de maîtrise d'œuvre.

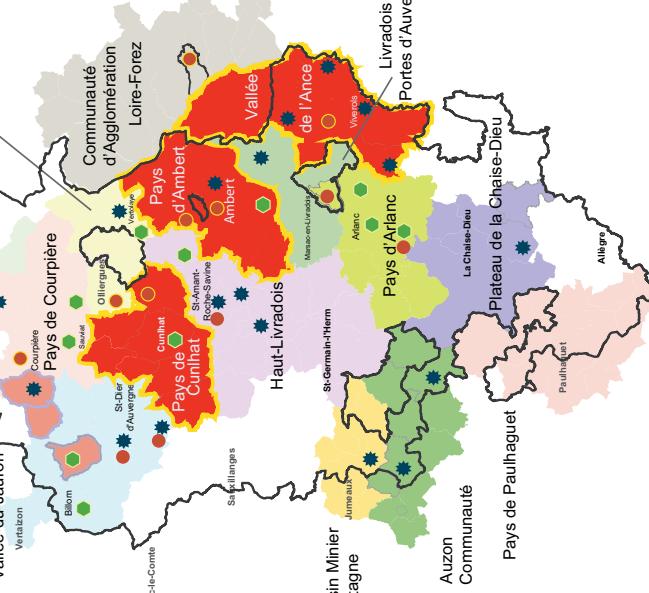
A l'heure où les questions de l'ingénierie auprès des collectivités, font l'objet de réflexions à l'échelle nationale, la réponse construite



Direction départementale des territoires  
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement  
Association pour un développement urbain harmonieux pour la montagne de l'Ardèche  
Mairie de Véranne, plus connue sous le nom d'Agence locale des énergies et du climat  
Établissement public de coopération intercommunale

# Développer des modes de transport et de déplacement doux en milieu rural

## Jouer l'atout de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac

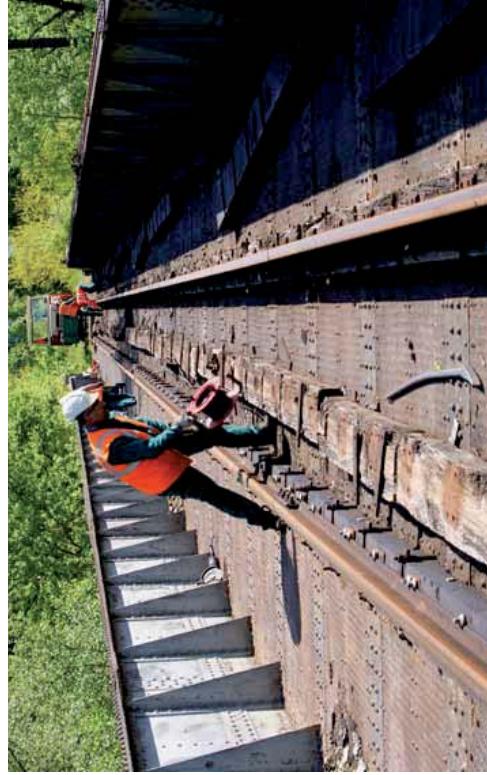


### Le Service d'appui technique en aménagement, urbanisme et paysage

- Intégré au Pôle urbanisme du Parc, le Service d'appui technique en aménagement, urbanisme et paysage regroupe, au sein de la cellule urbanisme, les compétences des trois chargées de missions architecture, urbanisme et paysage et une assistance à 15 des 26 communautés de communes du Livradois-Forêt, regroupant un peu plus d'une centaine de communes, ont signé une convention : ces communautés qui en sont membres disposent ainsi d'un appui technique pour l'élaboration et la révision des documents d'urbanisme réglementaires et pour leurs projets d'aménagement et d'urbanisme. Ce service a également un rôle d'animation et de coordination des différents partenaires techniques de l'Atelier. Les communautés de communes ont financé en 2013, deux-tiers de 2 équivalents temps plein...
- L'accompagnement des collectivités par le Service d'appui pour leurs projets prend plusieurs formes : conseil, aide à la définition et à la mise au point des programmes des opérations, rédaction des cahiers des charges et des marchés de maîtrise d'œuvre et d'études, appui pour la mobilisation de compétences externes (urbanistes, architectes, bureaux d'études techniques,...) assistance pour le choix des équipements d'œuvre et des bureaux d'études, suivi technique des missions de ces prestataires, concertation avec les partenaires techniques et financiers...
- En 2013, une cinquantaine de projets ont été accompagnés : ZAC<sup>2</sup>, extension ou aménagement de bourg, construction ou rénovation de bâtiments, intervention sur des espaces publics ou dons des sites naturels...
- En matière de paysage, la cellule urbanisme a accompagné l'érosion d'une vingtaine de projets. Plusieurs outils de mise en perspective des options proposées (photomontages, estimations comparatives...) lui permettent d'aider les collectivités à faire leur choix avant de lancer un projet. Elle intervient également auprès des équipes techniques et des associations d'insertion qui doivent réaliser des embellissements ou de petites opérations d'aménagement d'espaces publics ou d'espaces verts, d'équipements de voirie ou de signalétique.



- En créant le Syndicat ferroviaire du Livradois-Forêt, en mai 2011, les élus des communautés de communes riveraines de la voie ferrée Peschadoires-Estivareilles-Darsac ont donné un nouveau souffle à cette infrastructure vieillissante. Véritable projet de territoire, la voie réhabilitée permettra le développement d'activités touristiques et de fret ferroviaire. Depuis janvier 2013, grâce à l'installation terminale embranchée de Peschadoires (Puy-de-Dôme), cette ligne est raccordée au réseau ferré national et le syndicat a pris place dans le paysage ferroviaire français.
- Le programme de réhabilitation des infrastructures – 1596 millions d'euros sur trois ans subventionnés à 86% par l'Etat, le Conseil régional d'Auvergne et le Conseil général du Puy-de-Dôme – s'est poursuivi en 2013, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat. Il vise à pérenniser les trafics de fret existants, dont le cabotage entre Courpière et Giroux (1 km), à permettre le transport de fret entre Peschadoires et Arlanc (64 km) et à développer les circulations touristiques existantes entre Courpière et Estivareilles (115 km). Il comprend des travaux d'aménagement, (remplacement de traverses, longines de ponts et bois d'agencement), de maîtrise de la végétation,
- D'automatisation et de réparation de passages à niveau, de restauration des ouvrages d'art et de renouvellement de la signalétique. En s'appuyant sur l'avis favorable du Service techniques des remontées mécaniques et des transports guidés (STRMTG), le Préfet du Puy-de-Dôme a autorisé la circulation touristique entre Olliergues et Courpière (Puy-de-Dôme).
- En Haute-Loire, le débroussaillage de la voie sur le tronçon Sembad-Darsac est un premier pas vers la reprise d'une relation ferroviaire entre La Chaise-Dieu et Le Puy-en-Velay.
- Avec 20 000 passagers transportés en 2013, l'activité touristique connaît une certaine croissance alors que des potentiels plus importants ont été identifiés. Des réflexions ont été engagées pour améliorer la prestation touristique et sa commercialisation.
- Dès 2009, le Parc a embauché un chargé de mission pour animer, suivre et gérer l'ensemble des projets du Syndicat ferroviaire du Livradois-Forêt dont la création était alors en cours. Conformément à ce qui était prévu, le Syndicat prendra entièrement en charge le coût d'emploi à partir du 1er janvier 2014. Le Parc assumera les frais de structure : poste de travail, véhicule partagé...



Pont de la Tole

Dans le Puy-de-Dôme : les communautés de communes Bassin minier Montane, Billom-Saint Die-Ville et au sud du Haut-Livradois, Livradois-Ferté d'Auvergne, de la Montagne thiernoise, du Puy d'Aubert, du Pays d'Arlanc, du Pays de Courpière, du Pays de Cuillère, du Pays d'Olliergues, de la Vallée de l'Alagnon, du Plateau de la Chaise-Dieu ; dans la Loire : Communauté de l'Agglomération Lirey-Forêt ; Zone d'aménagement concerté

Les collectivités accompagnées par l'Atelier d'urbanisme, en couleur sur la carte



# Réduire nos consommations d'énergie en vivant mieux

## Rendre les collectivités locales exemplaires pour leurs consommations d'énergie

### Economies d'énergie dans les bâtiments publics

Dans sa charte 2011-2023, le Parc s'est engagé à accompagner les communes et les communautés de communes dans la réduction de leurs consommations d'énergie. Cet objectif est d'autant plus ambitieux qu'elles consomment beaucoup d'énergie tant pour la gestion de leur patrimoine que dans l'exercice de leurs compétences. Le Parc propose aux collectivités volontaires un programme plurianuel en trois phases : réalisation d'audits énergétiques sur plusieurs bâtiments, étude des montages et des outils juridiques et financiers pour des opérations de rénovation et structuration de l'offre des entreprises du bâtiment du territoire. L'objectif est de réduire les consommations d'énergie de 75 %. A partir du travail de Conseil en énergie partagé réalisé par l'Adihme pour certaines collectivités du Livradois-Forêt, des bâtiments pouvant faire l'objet d'un audit énergétique ont été identifiés. Cinq collectivités concernées et intéressées se sont ensuite engagées sous la forme d'un regroupement de commandes pour les audits énergétiques, coordonné par le Parc. Ces études permettent de déterminer précisément la nature des travaux d'économies d'énergie à réaliser, leur faisabilité – en veillant à la préservation du caractère patrimonial des bâtiments – et le montant des investissements à envisager. Les cinq bâtiments retenus présentent un enjeu important en termes d'économie d'énergie et sont représentatifs de la typologie de bâtiments publics du territoire. Les audits seront réalisés en 2014.

### Protection du ciel nocturne

Plus de 20 collectivités du Livradois-Forêt sont engagées dans une démarche d'amélioration de la gestion de l'éclairage public et/ou de sensibilisation à cette problématique. Certaines éteignent l'éclairage public en milieu de nuit totalement ou partiellement. Dans le cadre du concours Villes et villages étoilés, les communes d'Ambert (Puy-de-Dôme), de Châtelton (Puy-de-Dôme), de La Chambière (Loire), de Montmorin (Puy-de-Dôme) et de Ris (Puy-de-Dôme) ont reçu entre une et quatre étoiles. Châtelton, La Chambière, Isserteaux (Puy-de-Dôme) et Montmorin ont signé la Charte de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN). Le Parc et ses partenaires – notamment l'Adihme et l'ANPCEN – mènent des actions d'information et de sensibilisation pour inciter les collectivités à optimiser leur éclairage public et pour faire connaître celles qui sont engagées dans une démarche. Ils ont notamment organisé une réunion en novembre pour informer les élus et techniciens sur les enjeux énergétiques, budgétaires, environnementaux et techniques de l'optimisation de l'éclairage public et sur les possibilités d'actions. 35 personnes y ont participé.

La Lettre du Parc n°41 (avril 2013) a consacré un article à l'éclairage public.

La Communauté de communes du Pays de

Courpière a bénéficié du soutien du Parc pour

l'organisation, au lac d'Aubusson d'Auvergne,

d'une manifestation de sensibilisation du

grand public dans le cadre du Jour de la Nuit

(le 12 octobre) en soirée.

Observatoire astronomique  
de Chappayrac-le-Vieux



AXE

4

Citoyen d'ici et du monde :  
l'Homme au cœur du projet

# Activer le passage des idées aux actes

## Sensibiliser la population en osant l'inattendu

### Les Bistrots de Massif

Depuis 2012, à l'initiative de l'IPAMAC, une réflexion est menée sur les facteurs de revitalisation des bistrots ruraux. Ce projet : bistrots du Massif central part du constat que ces commerces sont devenus un outil d'aménagement à part entière. Ils peuvent en effet contribuer à donner une image attractive et accueillante d'un territoire, notamment pour de nouveaux arrivants. Dans des territoires à la fois fragiles et dynamiques, le bistrot est souvent le dernier commerce et l'un des nombreux autres services. En outre, habitants et visiteurs y trouvent un espace de rencontre et d'échanges. Là où les équipements culturels sont rares, une programmation culturelle dans les bistrots peut favoriser le maintien, voire le développement de ces commerces. Pourtant ces établissements sont fragiles, leur viabilité économique est incertaine.

En 2013, 16 monographies de 16 bistrots installés dans les parcs naturels du Massif central ont été réalisées. Deux établissements du Livradois-Forz étaient concernés : Le Demeuze à Domazae (Puy-de-Dôme) et La Taverne à Chateidron (Puy-de-Dôme).

Un guide méthodologique destiné aux élus, aux chargés de mission des territoires et aux bistroters a été publié. Il présente des ressources, des outils et des solutions pour créer, rouvrir ou maintenir un bistrot dans une commune rurale en valorisant sa dimension culturelle.

Une exposition artistique sur le rôle des bistrots dans les communes rurales a été présentée à la Maison du Parc.

### Restructuration de la Maison du Parc

En 2013, le Parc a mené une réflexion sur l'espace d'accueil de la Maison du Parc. Ce projet visait trois objectifs : améliorer la mission d'information des différents publics, valoriser les richesses du territoire et les actions du Parc et renforcer l'appropriation par les habitants du Livradois-Forz de leur « Maison du Parc ». Un prestataire extérieur a réalisé une étude sur l'opportunité d'un réaménagement du hall d'accueil. Les conclusions de cette première phase de réflexion ont conduit le Parc à favoriser un scénario qui optimise l'outil exis-



### Centre de ressources

Le fonds documentaire pluridisciplinaire du Centre de ressources du Parc compte près de 6 000 références et une trentaine d'abonnements. Les livres et études sur les richesses patrimoniales, naturelles et culturelles du Livradois-Forz y occupent une place importante. Ce Centre de ressources fournit donc aux chargés de missions du Parc, aux habitants, aux étudiants et aux personnes de passage de nombreuses informations sur le territoire.

L'informatisation du fonds se poursuit : plus de la moitié des documents du Centre de ressources sont numérisés et consultables à distance [www.parc-livradois-forz.org/centredesressources](http://www.parc-livradois-forz.org/centredesressources).

- Un partenariat avec l'association Mémoirial—Seconde guerre mondiale, résistance et déportation en Livradois-Forz permet au public de consulter, une fois par mois, le fonds documentaire de cette association.
- Le Centre de ressources réalise une revue de presse hebdomadaire.
- En partenariat avec l'ABLF et Ciné Parc, deux événements ont été organisés à la Maison du Parc. Une centaine de personnes est venue assister à la clôture de la 9<sup>e</sup> édition du prix littéraire Classé Polar, avec l'auteur américain Kent MEYERS et une projection de courts-métrages. Et la 9<sup>e</sup> édition de Littérature et Cinéma a été l'occasion pour une cinquantaine de personnes de rencontrer et découvrir le travail de l'auteur, réalisateur et scénariste Pierre-Luc GRANJON.
- **Le Journal et la Lettre du Parc**
  - Le syndicat mixte du Parc a publié deux numéros du Journal du Parc, une publication grand public dont la rédaction est confiée à un journaliste, qui met en valeur les dynamismes du Livradois-Forz, montre des expériences, fait place à des points de vue originaux et diffuse des connaissances sur ses patrimoines. Le Parc ne s'y exprime pas de manière institutionnelle mais est valorisé par la parole de témoins. Chaque numéro, qui comprend 8 pages, est tiré à 50 000 exemplaires distribués dans les 48 500 foyers du périmètre du Parc.
  - La Lettre du Parc est adressée à tous les élus du Livradois-Forz, ainsi qu'à tous les partenaires du syndicat mixte (3500 adresses environ). Deux numéros ont été publiés en 2013 permettant une information technique et synthétique sur les actions du syndicat mixte du Parc.
- **Site Internet et communication électronique**
  - La refonte du site internet dans le cadre de la nouvelle charte graphique du Parc a permis de faciliter l'accès aux informations. 30 000 visiteurs ont consulté régulièrement le site du parc en 2013. Les demandes de documentation par voie électronique ont doublé par rapport à la version précédente (40 par mois).
  - Le parc communique régulièrement au moyen de lettres électroniques qui sont diffusées soit sous forme de communiqués de presse (80 communiqués adressés à 200 journalistes), soit sous forme d'une lettre électronique envoyée à plus de 3000 abonnés (une trentaine en 2013).



Agora de la maison du Parc

### Monographie thématique

La rédaction et la publication de monographies thématiques sur l'évolution du territoire font partie du dispositif d'évaluation. Ces monographies sont réalisées par l'équipe du Parc, en collaboration avec ses partenaires et les organismes compétents, sur la base d'une analyse d'indicateurs territoriaux, d'enquêtes, voire, si besoin, d'une expertise externe. La première monographie a été consacrée au tourisme et publiée en mars 2013. Une deuxième monographie sur la responsabilité sociétale des entreprises a été élaborée et publiée en octobre. Ce document de 28 pages présente d'abord des repères statistiques sur l'activité économique du territoire, puis il dresse un panorama et des perspectives de développement de la responsabilité sociétale dans les entreprises. Ce document a été élaboré dans le cadre du projet DERSSELF (voir présentation dans l'axe 3).

**Suivi des indicateurs**

- Pour chaque objectif opérationnel de la Charte du Parc ont été créés un indicateur de réalisation et un indicateur territorial. Le premier traduit l'atteinte des objectifs opérationnels, le second rend compte de l'évolution objective du territoire du Livradois-Forz. Au cours des premières années de mise en œuvre de la Charte, une valeur initiale et la valeur attendue pour 2023 doivent être arrêtées.



Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

### Site Internet et communication électronique

La refonte du site internet dans le cadre de la nouvelle charte graphique du Parc a permis de faciliter l'accès aux informations. 30 000 visiteurs ont consulté régulièrement le site du parc en 2013. Les demandes de documentation par voie électronique ont doublé par rapport à la version précédente (40 par mois).

Le parc communique régulièrement au moyen de lettres électroniques qui sont diffusées soit sous forme de communiqués de presse (80 communiqués adressés à 200 journalistes), soit sous forme d'une lettre électronique envoyée à plus de 3000 abonnés (une trentaine en 2013).

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

# Renforcer l'éducation des jeunes à l'environnement et au développement durable

## Animations scolaires

### Partenariat avec le CPIE du Velay : focus sur le lac de Malaguet

Dans le cadre du partenariat qu'il lie au Parc depuis 1998, le CPIE du Velay intervient à la demande des enseignants dans les établissements scolaires des communes de Haute-Loire qui sont membres du Parc. En 2013, celui-ci lui a confié une nouvelle mission : proposer une animation aux établissements des communes concernées par le projet de Réserve naturelle régionale du Lac de Malaguet. Cette prestation conçue avec le Parc comprend un diaporama sur le Parc et sur les richesses naturelles du site de Malaguet. Présentation et mise en situation alternent dans la conduite de cette animation d'une demi-journée réalisée en classe, 120 élèves appartenant à 7 classes des communes de Félines, Monlet et Sombadel en ont bénéficié.

Pour les enfants reçus sur le site, le CPIE a préparé des animations différentes : présentation des batraciens, de la forêt et du paysage pour les plus grands ; découverte sensorielle et approche de la microfaune du sol forestier pour les plus jeunes.

### Une action pour ton Parc

Sous l'intitulé « Une action pour ton Parc », le Parc propose aux enseignants du Livradois-Forêt de les aider pour la réalisation de projets scolaires. Cet appui comprend la co-conception d'un projet, la prise en charge financière pour chaque classe d'une ou deux demi-journées d'intervention d'un animateur du Parc ou d'un intervenant du territoire et la mise à disposition de malles et d'outils pédagogiques du Parc. Au cours de l'année scolaire 2012-2013, 12 classes ont bénéficié d'animations, en salle ou sur le terrain. Des sujets très variés ont été traités : alimentation, installation de nichoirs à insectes, découverte des oiseaux...

### La terre dans la construction

Pour la deuxième année consécutive, le Parc a proposé aux enseignants de monter, dans leur classe, un projet sur le thème de la terre dans la construction. L'objectif de cette action est de faire découvrir aux enfants le matériau terre et la technique du pisé en Livradois-Forêt. Cette découverte devant leur permettre de réaliser une construction ou une œuvre

## Biodiversité

En 2013, 11 établissements secondaires ont bénéficié de l'accompagnement du Parc - présentations en salle et sorties sur le terrain - sur le thème de la biodiversité. Cette action fait suite à la publication du guide ressources sur la biodiversité.

### Malette paysage

A l'initiative du Parc et de l'Éducation nationale, 39 enseignants de 14 établissements de primaire ont été formés pour utiliser la mallette pédagogique sur les paysages du Livradois-Forêt éditée fin 2012. Cet outil leur a été remis à l'issu de leur formation.

### Les jeunes observateurs de la biodiversité

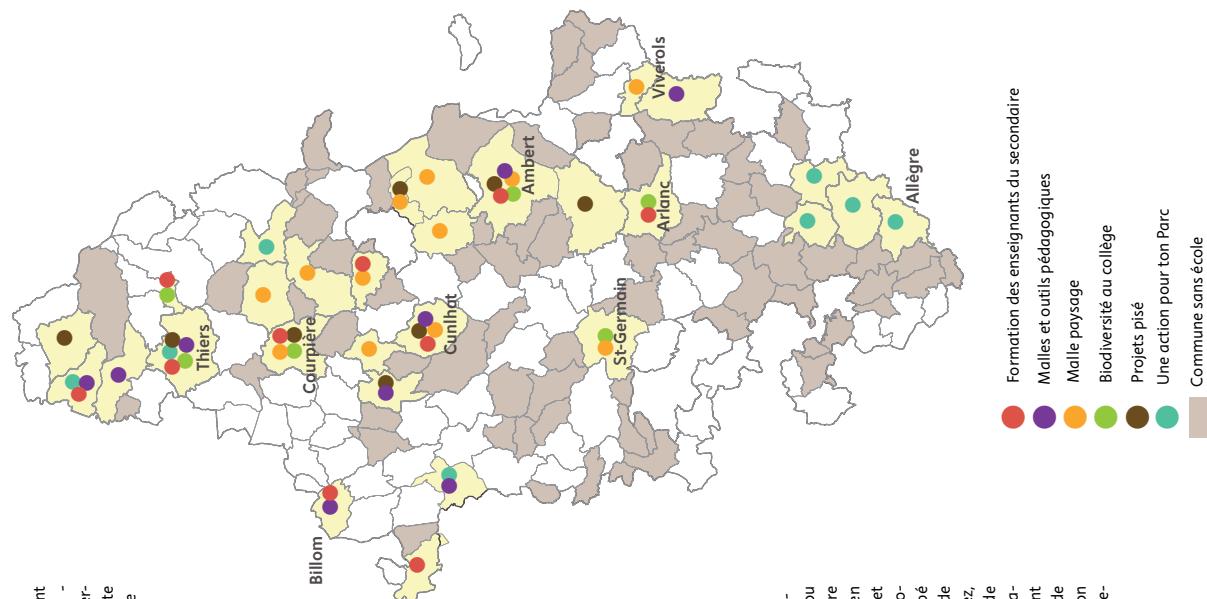
Avec l'aide d'une stagiaire, le Parc a préparé le nouveau « projet fédérateur » qui sera lancé à la rentrée 2014. Intitulé « Les jeunes observateurs de la biodiversité », ce projet vise à sensibiliser les élèves à la biodiversité. Fin 2013, ce projet a été présenté à l'éducation nationale et à des naturalistes et scientifiques. Une vingtaine d'intervenants partenaires du Parc ont été formés pour accompagner les classes dans leur démarche pédagogique sur la biodiversité.

### Balades découverte

Depuis 16 ans, habitants du Livradois-Forêt et touristes sont invités à découvrir ou redécouvrir les patrimoines de ce territoire grâce aux balades organisées par le Parc - en partenariat avec les Offices de tourisme - et accompagnées par des professionnels. Autotal, plus de 20 000 personnes ont participé à 1 600 balades. Au fil des ans, cette offre de qualité, véritable vitrine du Livradois-Forêt, s'est étendue autour de thématiques et de nouvelles formes de découverte (canoë, balades contées...) . Avec 2 213 personnes ayant participé à 207 balades (soit une moyenne de 10 participants par balade), 2013 est un bon millésime avec, cependant, des disparités selon les théèmes et les lieux.

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

Au collège d'Amber





# Le budget

## Animations des Intercommunalités

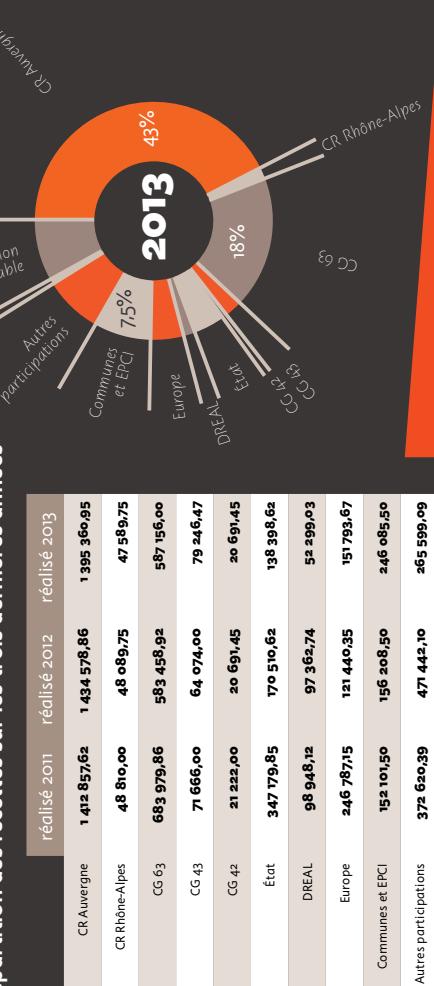
	Dépenses (€)	Recettes (€)
Axe 1 / Un « socle patrimonial » facteur d'apportance	<b>231 532,53</b>	<b>146 981,05</b>
Axe 2 / Un « territoire de ressources » au bénéfice des habitants	<b>283 669,70</b>	<b>164 849,77</b>
Axe 3 / Des pratiques plus durables pour une « autre vie »	<b>465 578,03</b>	<b>202 693,66</b>
Axe 4 / « Citoyen droit et du monde » : l'homme au cœur du projet	<b>307 107,00</b>	<b>61 784,55</b>
<b>Sous-total actions</b>	<b>1 287 827,26</b>	<b>576 201,43</b>
<b>Structure</b>	<b>2 286 553,63</b>	<b>2 408 002,10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 574 350,89</b>	<b>2 984 220,53</b>

1272 mandats pour régler les factures et 384 titres de recettes ont été émis.

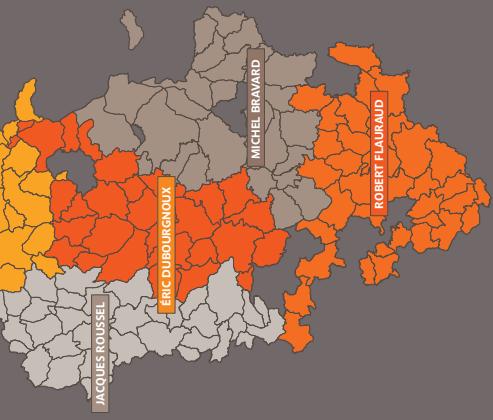
### 3. Le fonctionnement de la structure Parc

Les dépenses réalisées pour le fonctionnement de la structure représentent 0,4 % du total des dépenses réalisées de la section de fonctionnement (2 286 553,63 € sur 3 574 350,89 €). Au vu des recettes perçues pour le fonctionnement de la structure (2 408 002,10 €), c'est un autofinancement d'environ 130 000 € qui a pu être dégagé pour les actions du Parc. Les recettes réalisées l'ont été à hauteur de 99,8 % du prévu total (contre 90 % en 2012). Ce niveau élevé de recouvrement des recettes de fonctionnement est à maintenir pour la bonne santé des finances du Parc. Il permet de faire face à éventuels décalages dans le versement des subventions. D'autant plus que les recettes liées à la structure Parc représente les 2/3 des recettes globales.

### Repartition des recettes sur les trois dernières années



**Le Parc, formidable levier financier**  
Le Parc est un formidable levier de financement pour le Livradois-Forêt : pour 15 € par habitant de cotisation des communes, 32 € par habitant reviennent sur le territoire.



Source : INSEE, recensement 2011

- Afin de renforcer le lien indispensable entre le Parc et les communes, chaque vice-président du Parc est référent d'un secteur géographique du Parc. Le territoire du Parc a ainsi été découpé en cinq secteurs. Chaque année, une réunion territoriale est organisée dans chacun de ces secteurs pour les élus des communes et communautés de communes afin de faire le point sur les principales actions du Parc et sur l'évolution des actions de chacun, échanger sur les méthodes de travail et le montage de ces actions. Le Directeur et le Directeur-adjoint du Parc participent à ces réunions et assurent le lien avec le reste de l'équipe technique du Parc.
- Les animateurs de communautés de communes se sont retrouvés régulièrement pour des réunions à la maison du Parc notamment pour la réflexion sur la création d'un office de tourisme intercommunal et pour le démarrage opérationnel de l'atelier d'urbanisme rural.

### Programme Leader

- Le Parc a été sélectionné en juillet 2008 pour gérer et mettre en œuvre un programme Leader. Dès la fin de l'année 2014, 1 982 911 € de crédits européens pourront ainsi être alloués à des opérations se déroulant sur un territoire regroupant 15 communes de communes.
- En 2013, le Comité de programmation Leader s'est réuni à quatre reprises. Il a examiné et décidé de la programmation de 31 opérations représentant une contribution de crédits européens Leader de 464 817 €. Au 31 décembre 2013, 85 % de l'enveloppe totale était programmée. En poursuivant la programmation au rythme actuel, la totalité de l'enveloppe devrait être programmée en juin 2014. Toutes les opérations devront être réalisées et payées en mars 2015 au plus tard.
- Parmi les opérations programmées en 2013, le Parc a proposé à la Communauté de communes Billom Saint-Dier / Vallée du Jauron d'expérimenter une démarche de prise en compte des réseaux écologiques préalablement identifiés par le Parc dans la révision ou l'élaboration des PLU des communes et de se servir de cet exemple pour réaliser une démarche pédagogique auprès des autres communautés de communes de son territoire. Ce secteur du Parc présente des enjeux en termes d'urbanisme et de paysage qu'il sera intéressant de croiser avec les enjeux des continuités écologiques. Ce territoire péri-urbain est notamment intégralement couvert par le SCOT du Grand Clermont. Cette opération d'un coût total de 41 745 € HT a bénéficié d'un financement Leader de 18 334 €.
- La communauté de communes de la Montagne Thiernoise gère, à travers son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), un service



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



RhôneAlpes



CONSEIL GÉNÉRAL  
Haute-Loire

CONSEIL GÉNÉRAL  
LOIRE  
EN RHÔNE-ALPES

